



**HAL**  
open science

# Les effets sociopolitiques des migrations forcées en Chine liées aux grands travaux hydrauliques : L'exemple du barrage des Trois-Gorges

Florence Padovani

► **To cite this version:**

Florence Padovani. Les effets sociopolitiques des migrations forcées en Chine liées aux grands travaux hydrauliques : L'exemple du barrage des Trois-Gorges. Les Études du CERI, 2004, 103, pp.37. hal-03462294

**HAL Id: hal-03462294**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03462294>**

Submitted on 1 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les Études du CERI  
N° 103 - avril 2004

**Les effets sociopolitiques  
des migrations forcées en Chine  
liées aux grands travaux hydrauliques  
L'exemple du barrage des Trois-Gorges**

Florence Padovani

## **Les effets sociopolitiques des migrations forcées en Chine liées aux grands travaux hydrauliques L'exemple du barrage des Trois-Gorges**

### **Résumé**

L'étude des mouvements de populations suscités en Chine par les grands travaux hydrauliques donne l'occasion d'observer, au-delà des apparences, la réalité des transformations des relations entretenues par l'Etat chinois et la société. La construction du barrage des Trois-Gorges par exemple, source de polémiques importantes tant à l'étranger qu'en Chine même, est exemplaire.

Ce projet d'aménagement du territoire touche aux domaines politique, économique, juridique et bien sûr social, en particulier parce qu'il a provoqué des migrations forcées. La façon dont cette question a été gérée tant par le gouvernement central, qui l'a planifiée, que par les gouvernements provinciaux qui sont en prise directe avec des impératifs de temps, de moyens financiers et humains, témoigne de l'évolution du pays par rapport au modèle autoritaire de l'époque maoïste. Son étude permet d'observer la manière dont les autorités locales ont traduit dans la réalité les directives venues du Centre, et la difficulté que les dirigeants de Pékin ont à faire respecter leur vision centralisée de la nouvelle Chine.

La gestion de la délicate question des migrations forcées, enfin, met en lumière les enjeux des disputes entre différents acteurs : les cadres des multiples administrations, les pouvoirs locaux, les populations déplacées et celles d'accueil. Les modes de justification spécifiques à chaque catégorie donnent des pistes pour comprendre la complexité de la nouvelle « société civile » chinoise.

## **The socio-political effects of forced migrations linked to major hydraulic projects in China The example of the Three Gorges dam**

### **Abstract**

The study of the population movements caused by the major Chinese hydraulic projects reveals the true extent of the change which has come about in relations between the State and society in China. The construction of the Three Gorges dam – which led to considerable controversy both within China and beyond – is a prime case in point.

As well as its social consequences, this infrastructure project has ramifications in the political, economic and legal domains, notably because of the forced migrations which it has entailed. The manner in which this question has been managed – both by central government, which planned the project, and by the provincial governments, which had to manage time constraints and financial and human resources at first hand – illustrates the extent to which the country has moved away from the authoritarian approach which had currency under the rule of Chairman Mao. The study of the project provides insights into the manner in which the authorities on the ground actually applied the directives received from the Centre, and into the difficulty encountered by the rulers in Beijing in ensuring that their centralised vision of the new China holds sway.

The way in which the sensitive issue of forced migrations has been managed highlights what is at stake in the disputes between the various players, i.e. officials in the many ministries concerned, local and provincial authorities, displaced populations and host populations. The specific modes of justification employed by each group provide pointers towards an understanding of the complexity of China's new "civil society".

# **Les effets sociopolitiques des migrations forcées en Chine liées aux grands travaux hydrauliques L'exemple du barrage des Trois-Gorges**

Florence Padovani

Depuis la fondation de la République populaire de Chine en 1949, le pays est passé par différentes phases de développement, qui ont entraîné des mouvements de populations considérables. La maîtrise de l'eau a été considérée comme l'un des chantiers les plus importants, permettant de nourrir le pays, d'améliorer les rendements agricoles et de limiter les inondations dévastatrices. A cet effet, durant la période dite du « grand bond en avant » (1958-1960), de nombreux réservoirs et barrages ont été construits : avant 1949, on ne comptait que 22 grands barrages, alors qu'ils sont aujourd'hui 22 104<sup>1</sup>, pour environ 82 387 réservoirs<sup>2</sup>. Karl Wittfogel l'a souligné : depuis l'Antiquité, les travaux hydrauliques vont de pair avec le développement de la civilisation chinoise. Ils ont nécessité une société très structurée, une bureaucratie puissante et un pouvoir centralisé autoritaire dont la principale fonction était de dominer la nature. On peut donc considérer le contrôle des eaux comme une manifestation du pouvoir du gouvernement, adressée à son peuple et au monde<sup>3</sup>.

Le barrage des Trois-Gorges peut être considéré, dans cette perspective, comme un ouvrage hydraulique supplémentaire, s'inscrivant dans une tradition bien établie. Les références constantes faites dans la presse à l'époque maoïste ainsi qu'au héros de

---

<sup>1</sup> D'après la définition de la Commission internationale des grands barrages, les critères sont les suivants : une hauteur d'au moins 15 mètres des fondations à la crête, et un réservoir de plus de 3 millions de m<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> *Zhongguo shuili nianjian*, 2002.

<sup>3</sup> Judith Shapiro reprend la même thèse à propos de l'époque révolutionnaire quand, sous la direction de Mao Tsédong, la Chine s'est couverte de barrages et de réservoirs (Shapiro 2001).

l'antiquité Yu le grand (qui dompta les eaux) témoignent du désir du gouvernement actuel de se situer dans la lignée des héros du passé qui ont aménagé le territoire chinois<sup>4</sup>. Néanmoins, la façon dont le gouvernement central a planifié puis mis en œuvre ce projet ainsi que la manière dont il a orchestré ses relations publiques sont, en soi, révélatrices de l'évolution du régime politique. La démarche a changé non seulement vis-à-vis des pays étrangers, mais à l'intérieur même de l'Etat : sa relation avec la société s'est modifiée. L'adaptation à un nouveau mode de communication à l'égard des cadres locaux et des personnes concernées est très nette, comme nous le verrons.

Car nous avons choisi cette histoire d'eau pour mieux montrer les changements des rapports entre l'Etat et la société actuellement à l'œuvre en Chine populaire. Si l'année 2003 a été ternie par l'épidémie de pneumonie atypique, elle s'est achevée par une grande victoire technologique : la réalisation du barrage des Trois-Gorges<sup>5</sup>. Projet du siècle pour les uns, erreur monumentale pour les autres, le projet déclenche de vives réactions. Violation des droits de l'homme, erreur du point de vue de l'écologie, gouffre financier, cause de destruction de sites archéologiques inestimables... les critiques ne manquent pas<sup>6</sup>. Ceux qui soutiennent le projet mettent en avant la nécessaire maîtrise du fleuve pour éviter les crues dévastatrices, la production d'énergie dont la Chine a tant besoin<sup>7</sup>, le désenclavement de l'Ouest grâce à de nouvelles voies de communication<sup>8</sup>...

L'idée n'est pas nouvelle puisque dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, Sun Yat-Sen avait déjà évoqué la possibilité de construire un barrage<sup>9</sup> sur le Yangtsé<sup>10</sup>. A plusieurs reprises les dirigeants reprirent les plans puis les abandonnèrent. Sun Yat-Sen, les Japonais pendant l'occupation et Mao Tse-tong eurent le dessin de construire le barrage à Sandouping, mais il revint à Deng Xiaoping puis à Jiang Zemin de le réaliser. Les conditions de construction sont aujourd'hui très différentes de celles qui prévalaient durant l'époque révolutionnaire. Il s'agit maintenant d'une stratégie globale d'aménagement du territoire intégrant chaque projet de développement dans une vision d'ensemble des futurs besoins de la Chine.

---

<sup>4</sup> Pour une explication détaillée de l'histoire des travaux hydrauliques en Chine, voir Needham 1971.

<sup>5</sup> Les célébrations prévues pour fêter l'achèvement de la structure de béton ont été écourtées et les grands dirigeants de Pékin ne se sont pas déplacés. Le 1<sup>er</sup> juin, les risques de contagion étaient encore jugés très sérieux. Mais selon les mots de Li Peng, « l'achèvement de ce projet constitue le plus beau cadeau fait au Parti à l'occasion du XVI<sup>e</sup> congrès (...) Cela montre l'esprit de conquête du peuple chinois et la supériorité du système socialiste » (Associated Press, 6 novembre 2002).

<sup>6</sup> International Rivers Network 2003. Voir aussi Dai Qing (1999).

<sup>7</sup> Rappelons que le développement de la Chine repose sur une consommation d'énergie de plus en plus grande : c'est le deuxième pays consommateur de pétrole du monde, après les Etats-Unis ; il est prévu que le barrage des Trois-Gorges fournisse 18 800 MW. Pour une analyse des motivations du gouvernement, voir Sanjuan 2000.

<sup>8</sup> Li Peng 2003, Zhao Wanmin 1999.

<sup>9</sup> Voir l'analyse faite par Thierry Sanjuan et Rémi Béreau qui reprend l'histoire du barrage et la situe dans le cadre de la concurrence interrégionale (Sanjuan et Béreau 2001).

<sup>10</sup> Nous avons adopté la transcription officielle (*pinyin*) dans le corps du texte sauf quand il s'agit de noms déjà familiers au lecteur français, comme le Yangtsé ou Pékin.

### Chant des migrants des Trois Gorges\*

« Au revoir  
Le pont que nous avons bâti  
Les routes que nous avons construites  
Les arbres fruitiers que nous avons plantés  
Au revoir  
Les agneaux et les cochonnets que nous avons nourris  
Les petites maisons que nous avons édifiées et les tuiles  
Au revoir  
Les copains avec lesquels nous avons grandi  
Les oncles et les tantes avec lesquels nous vivions  
Recommandations, conseils  
On serre des mains sans arrêt  
On prononce des souhaits toute la journée  
Les larmes coulent, abondantes  
Une bouteille d'eau des Trois Gorges  
Un bol de terre des Trois Gorges  
On fait un pas et on se retourne  
On part pour ne pas montrer sa peine  
Impossible de quitter la terre natale  
Pourtant aujourd'hui on s'en va  
Pour laisser la place à un grand lac paisible  
Les filles et les garçons ne veulent pas se quitter  
Pourtant aujourd'hui on déménage  
C'est un sacrifice pour la Patrie  
Les Trois Gorges nous ont enseigné à endurer  
Les Trois Gorges nous ont entraîné à tout supporter  
Les Trois Gorges nous ont donné la générosité  
Les Trois Gorges nous ont appris à réagir face à l'adversité  
On est parti  
On a emporté les souhaits et les espoirs des Trois Gorges  
On est arrivé  
On a apporté l'ambition et l'esprit des Trois Gorges  
Au revoir les parents et les proches  
Une nouvelle vie avec de nouveaux frères et sœurs commence  
Dans les Trois Gorges nous avons de bonnes récoltes  
Ici aussi nous aurons de bonnes récoltes  
Dans les Trois Gorges les arbres fruitiers répandaient leur parfum  
Ici nous aurons des champs de fleurs  
Les migrants des Trois Gorges proclament  
Nous n'avons pas honte de nos ancêtres  
Nous n'avons pas honte de notre pays natal  
Nous n'avons pas honte de notre Patrie  
Nous n'avons pas honte de la nation chinoise. »

\* Sanxia yimin shige xuan 2000, pp. 90-93

Li Peng, l'un des plus ardents défenseurs du barrage des Trois-Gorges, explique dans son journal quelles ont été ses motivations principales<sup>11</sup>. Etant lui-même ingénieur en hydraulique, formé en Union soviétique, il porte un regard scientifique sur les caractéristiques techniques de l'ouvrage. Mais quand il parle en politicien, il met en avant la nécessité pour le gouvernement central de planifier le développement du pays afin de ne pas laisser les autorités locales mener des politiques anarchiques. Il souligne, dans

<sup>11</sup> Quelques mois après l'achèvement des travaux d'infrastructure, Li Peng publia, à grand renfort de publicité, son « Journal des Trois-Gorges » (Li Peng 2003). En quelques jours les librairies furent dévalisées.

l'introduction de son ouvrage, que seul Pékin peut harmoniser les volontés locales et fournir à la Chine l'énergie dont elle aura besoin<sup>12</sup>. Cette façon d'expliquer la stratégie du gouvernement chinois ressemble beaucoup plus aux préoccupations des pays industrialisés qu'aux mots d'ordre idéologiques maoïstes. Par ailleurs, à la différence des époques précédentes, le pouvoir central se trouve aujourd'hui obligé d'affirmer son rôle dans le développement de la Chine afin de ne pas laisser les initiatives locales combler un manque de stratégie nationale.

Nous mettrons en lumière les nouveaux rapports entre le pouvoir central décisionnaire et les provinces qui mettent en œuvre les politiques adoptées et observerons les contradictions qui peuvent exister entre le projet et la réalisation, ainsi que les modes de résolution qui leur sont apportés.

La réalisation du barrage des Trois-Gorges implique un important déplacement de populations, et nous verrons les liens qu'entretiennent les différents acteurs de l'administration entre eux, mais aussi avec les migrants forcés. Comment l'Etat envisage-t-il ces mouvements ? Comment les problèmes qui se sont révélés au cours du processus migratoire ont-ils été résolus ? L'examen de la place laissée aux migrants et des moyens dont ils disposent pour faire entendre leur voix permettra de mieux comprendre les logiques d'action à l'œuvre.

Les exemples qui illustrent cette recherche sont issus d'enquêtes effectuées, entre l'automne 2000 et la fin de l'année 2003, dans deux préfectures de la zone du barrage : Zigui, qui se situe dans la province du Hubei, et Kaixian, dans la municipalité autonome de Chongqing. Les spécificités de chacune permettent de montrer différentes situations, et la manière dont l'administration locale a réagi par rapport aux défis qui lui étaient posés.

## **L'IMPLICATION DE L'ÉTAT DANS LE PROJET DU BARRAGE DES TROIS-GORGES**

### **Migrations forcées et politique de développement : quels enjeux pour la Chine ?**

Nancy L. Green débute son ouvrage *Repenser les migrations* en indiquant que « les mouvements de populations contemporains ont été pour beaucoup une histoire d'eau »<sup>13</sup>. C'est particulièrement vrai pour la Chine de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle et du début du XXI<sup>e</sup>. On peut parler, au sens figuré, des différentes vagues de migration qui ont envahi les villes, nourries par les migrants dits économiques, mais également par tous ceux qui ont été forcés de quitter leur terre ou leur ville pour cause de développement. Dans ce flux se trouvent les personnes dont le déplacement est directement lié à l'eau, à la réalisation de réservoirs, de barrages ou de dérivations du

---

<sup>12</sup> Li Peng 2003, pp. 1-14.

<sup>13</sup> Grenn 2002, p. 1.

fleuve Yangtsé vers le Nord assoiffé<sup>14</sup>.

Le barrage des Trois-Gorges a marqué les esprits par sa dimension et par l'ampleur des répercussions que suscite sa construction. Les enjeux sont à la taille de l'édifice<sup>15</sup>. Pour le gouvernement central, il s'agit de marquer de son empreinte la nouvelle organisation territoriale du pays. L'essor de l'Ouest chinois, qui manque cruellement de communications avec l'Est, devient un enjeu majeur pour assurer la stabilité du pays. Le développement des activités économiques le long du Yangtsé et les travaux de dragage du fleuve pour permettre aux navires de gros tonnage de l'emprunter, ont pour but de permettre aux régions jusque-là délaissées par les investissements de se raccrocher aux wagons de l'explosion économique. Il s'agit d'un enjeu national.

Au niveau local, les défis sont nombreux et la mise en place de la stratégie définie par les autorités centrales n'est pas sans provoquer des problèmes d'application, nous y reviendrons.

• **Les flux migratoires en Chine sont un phénomène de société qui oblige le gouvernement à repenser ses priorités**

Les migrations internes en Chine sont un phénomène courant et les vagues de migrants économiques qui déferlent sur les grands centres urbains ont déjà donné lieu à de nombreuses études<sup>16</sup>. Les rapports actuels ville-campagne constituent la différence la plus notable avec la période maoïste : les contrôles de la population ont été assouplis<sup>17</sup> et les lumières de la ville attirent toujours plus de ruraux en quête d'une vie meilleure. La fluidité de ces mouvements n'est pas sans rappeler la situation de la France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup>, quand les provinciaux « montaient à Paris » pour faire fortune. Les Savoyards et les Auvergnats migrants ruraux présentaient de grandes similitudes avec leurs homologues du Sichuan ou de l'Anhui<sup>18</sup>.

Cette mobilité, qui oblige les villes à repenser leur développement, peut être considérée

---

<sup>14</sup> Le deuxième projet monumental qui touche le Yangtsé vient d'être mis en chantier par le gouvernement chinois. Il consiste à dériver une partie des eaux vers le Nord en suivant trois routes. Les travaux ont commencé en janvier 2003 pour la route Est, qui suit le tracé du Grand canal allant irriguer à la fois la province du Shandong et Pékin.

<sup>15</sup> Les données techniques décrivant le barrage sont présentées en annexe, à la fin de l'*Etude*.

<sup>16</sup> Voir par exemple Davis 1995.

<sup>17</sup> Le permis de résidence (*hukou*) a de moins en moins d'utilité pratique. A l'origine conçu pour limiter les déplacements de populations de la campagne vers les villes, le système est devenu une simple unité comptable pour classer la population. Cependant, il n'est pas complètement caduc puisque, par exemple, le calcul des indemnités que touchent les migrants forcés est fondé sur leur lieu de résidence.

<sup>18</sup> Nous ne voulons pas ici relativiser les spécificités des groupes en question mais il nous semble important de montrer que les questions auxquelles se trouvent confrontés les différents acteurs sociaux ne sont pas une spécificité chinoise et peuvent utilement être comparées avec des phénomènes européens similaires. Les réponses peuvent en revanche prendre des modes parfois originaux. A cet égard, Nancy L. Green, en faisant une comparaison entre la France et les Etats-Unis, fait ressortir de manière convaincante les similitudes des flux migratoires des deux côtés de l'Atlantique (Green 2002).

comme un facteur positif qui dynamise l'économie locale. Elle est alimentée par les déplacements de populations suscités par les projets de développement mis en œuvre par le gouvernement. La modernisation et le développement des infrastructures urbaines comme les nouveaux aéroports, les voies de communication... constituent par exemple la principale cause de déplacement de populations<sup>19</sup>. Les vagues migratoires volontaires ou forcées ont pris une telle ampleur dans la Chine des années 1990, qu'elles sont devenues un véritable phénomène de société. Les autorités chinoises, aux différents échelons de la hiérarchie, ne peuvent pas les ignorer et ont dû repenser la politique migratoire. Les recherches universitaires consacrées à des thèmes comme l'intégration de ces populations abondent, et les journaux se font l'écho des préoccupations des citoyens qui voient arriver les nouveaux venus avec une certaine réticence. Les grands centres urbains doivent donc eux aussi revoir leurs plans de développement afin de tenir compte de l'afflux de nouveaux résidents, et les autorités locales sont obligées de faire face à ces flux de populations qui s'inscrivent dans la durée, et redéfinir leurs priorités. C'est ainsi que le deuxième plénum du XVI<sup>e</sup> congrès de la municipalité de Shanghai (janvier 2004<sup>20</sup>) a consacré un groupe de discussion aux efforts nécessaires pour faciliter l'intégration des populations allogènes et les nouvelles infrastructures à pourvoir.

Entre 1949 et 1978 déjà, c'est-à-dire entre l'établissement de la République populaire de Chine et l'instauration de la politique d'ouverture, les méthodes de déplacement de populations avaient changé. Durant la période maoïste où régnaient l'économie et la politique planifiées ainsi que la suprématie de la communauté sur l'individu, les décisions étatiques n'étaient pas remises en cause, et les méthodes autoritaires, souvent brutales, présidaient aux destinées des populations. L'exemple le plus marquant est la construction du barrage de Sanmenxia, qui débuta en 1957 et s'acheva en 1962. C'était le plus grand barrage de l'époque<sup>21</sup>, construit sur le cours du fleuve Jaune, entre la province du Henan et celle du Shaanxi. Il présentait de nombreuses similitudes avec le barrage des Trois-Gorges, notamment en ce qui concerne le message idéologique dont il était porteur (donner la preuve de la capacité scientifique du peuple chinois à construire des ouvrages d'art uniques au monde). En 1957, les populations, en grande majorité paysannes, furent envoyées d'autorité vers des destinations qu'elles n'avaient pas choisies<sup>22</sup>. Elles ne reçurent que peu de moyens matériels (la qualité de la terre qu'on leur octroya était souvent bien inférieure à celle dont elles avaient été expropriées) et une indemnisation financière symbolique. Pendant toute la période des années 1950 et 1960, les grands travaux hydrauliques déplacèrent bien des populations, qui ne purent s'y

---

<sup>19</sup> Selon les chiffres fournis par la Banque mondiale, chaque année dans le monde 4 millions de personnes sont déplacées par 300 grands barrages et 6 millions par le développement des villes. (Cernea 1997, p. 6). En Chine, on estime à 45 millions le nombre de déplacés entre 1950 et 1990, dont 12 millions à cause de barrages et de réservoirs.

<sup>20</sup> On peut consulter le site Internet de la municipalité de Shanghai ([www. Shanghai.gouv.cn](http://www.Shanghai.gouv.cn)), qui a mis en ligne les principaux rapports d'activité et les projets qui ont été adoptés, en versions chinoise et anglaise.

<sup>21</sup> Le barrage de Sanmenxia a une hauteur de 340 mètres. Le réservoir inonda 60 000 hectares de terres cultivables et 404 000 personnes furent déplacées.

<sup>22</sup> Leng Meng raconte comment des conflits concernant le partage de l'eau ont envenimé les relations déjà tendues entre les migrants du barrage de Sanmenxia et les autochtones, s'ajoutant à un conflit ethnique entre musulmans *hui* et Chinois *han* (Leng Meng 1999).

opposer sans risquer d'être étiquetées contre-révolutionnaires. Cela n'empêcha pas les paysans de Sanmenxia de protester contre les mauvaises conditions dans lesquelles ils avaient été relogés et d'obtenir, pour les plus chanceux, le droit de revenir. En effet, pour des raisons techniques, toutes les terres n'avaient pas été ennoyées : le niveau d'eau maximum avait dû être revu à la baisse. Les parcelles ainsi épargnées n'avaient pas pour autant été rendues à leurs propriétaires d'origine, elles avaient été affectées à l'armée. L'étude de Leng Meng décrit le combat que menèrent les paysans pour les récupérer<sup>23</sup>. La principale justification du gouvernement était la nécessité du sacrifice pour le développement de la patrie. Le fait de n'avoir absolument pas pris en compte les réalités sociales des personnes déplacées ni des communautés d'accueil suscita de grandes difficultés. La paupérisation de ces populations, classées sous l'appellation « relogés des réservoirs » par l'administration<sup>24</sup>, et l'ampleur des répercussions sociales obligèrent le gouvernement central à revoir sa politique.

Les maîtres mots de la politique actuellement menée par les dirigeants chinois sont stabilité sociale et développement durable. Le double objectif du gouvernement central est donc bien différent de celui qui animait les grands projets de l'époque maoïste. Aujourd'hui, il s'agit non seulement d'essor économique mais aussi d'aide au développement des régions affectées. C'est pourquoi la stratégie étatique n'est plus seulement autoritaire et imposée par le pouvoir central, mais se veut proche des réalités sociales. Cet enjeu est tellement crucial que la gestion des déplacements de populations est considérée par les autorités comme un facteur déterminant dans le bilan de ses activités. C'est cet élément qui permettra d'évaluer la réussite ou l'échec du chantier des Trois-Gorges, au-delà de la performance technique. La façon dont le gouvernement prend en charge les déplacés est donc au cœur du problème. De l'avis des chercheurs chinois c'est même là le point névralgique<sup>25</sup>.

#### • Les moyens de mise en œuvre de la stratégie gouvernementale

Le désir de changement de stratégie du gouvernement est devenu très visible autour du projet de barrage des Trois-Gorges. La façon dont il a orchestré ses relations publiques dans le cadre de campagnes très médiatisées est en soi révélatrice de l'évolution du régime politique et de l'adaptation à un nouveau mode de communication. Au-delà du message, les moyens mis en œuvre très concrètement sont eux aussi nouveaux. La collaboration avec des experts étrangers a été renforcée aux niveaux technique et financier<sup>26</sup>, mais aussi dans le domaine social qui nous intéresse plus particulièrement ici.

---

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> En 1989, le gouvernement reconnut officiellement que 70 % des 10, 2 millions de migrants forcés à l'exil à cause des travaux hydrauliques n'avaient pas été convenablement relogés et vivaient dans des conditions d'extrême précarité (Tian Fan et Li Fatang 1986). Bien que le gouvernement ait pris des mesures pour améliorer la situation, en 1994 la Banque mondiale estimait que 46 % des personnes relogées ne l'avaient pas été dans de bonnes conditions (World Bank 1994).

<sup>25</sup> Parmi les publications récentes, citons Chen Chun Zhu 2002.

<sup>26</sup> Les banques chinoises financent à peu près les deux tiers du projet. Le complément est assuré par des établissements étrangers comme la Société générale, HSBC, Dresdner, BNP...

La Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, dans une moindre mesure, ont joué un rôle indéniable dans l'adoption par le gouvernement chinois d'une nouvelle attitude. Elles ont accepté de collaborer avec les décideurs chinois sur certains projets déplaçant des populations. La Banque mondiale a cofinancé sept projets de barrage en Chine dont le dernier, et le plus important, est celui de Xiaolandi sur le fleuve Jaune<sup>27</sup>. Elle devait initialement prendre également part au projet du barrage des Trois-Gorges et a finalement révisé sa position, peut-être sous la pression des groupes d'influence écologistes américains et canadiens qui ont lancé des campagnes largement médiatisées contre la participation des occidentaux au chantier des Trois-Gorges<sup>28</sup>.

Les deux banques collaborent aussi étroitement avec le Centre national de la recherche sur les déplacements de populations de Nankin. Ce centre, né en 1990, fut établi au sein de l'université Hohai, elle-même spécialisée dans la formation des métiers liés à l'exploitation des ressources hydrauliques. Il travaille en étroite collaboration avec le ministère des Ressources hydrauliques et le Conseil des affaires d'Etat, et sa création est révélatrice du souhait du gouvernement de s'entourer de spécialistes pouvant le conseiller judicieusement durant la période de préparation des projets. Les chercheurs affiliés ont traduit en chinois nombre de textes officiels des deux banques, ils organisent régulièrement des sessions de formation pour les autorités au niveau local ou national et font, pour le compte du gouvernement, des études de faisabilité et des bilans<sup>29</sup>. Les bureaux en charge des migrations font aussi souvent appel à eux pour l'organisation de séminaires de formation des cadres de tous échelons. Enfin, ce centre délivre un diplôme sanctionnant des études sur les questions de déplacement de populations comprenant des composantes sociologiques, économiques et techniques.

Autre élément important de la nouvelle stratégie gouvernementale : l'institution d'un cadre juridique ayant pour but de limiter l'arbitraire et de clarifier les engagements de l'Etat vis-à-vis des personnes devant être déplacées. La politique de relogement s'appuie sur trois textes principaux :

- la constitution, adoptée en 1982 puis révisée en 1998, qui souligne le droit de l'Etat à exproprier toute personne au nom de l'intérêt public ;
- une loi sur l'usage de la terre, votée en 1986 et révisée en 1998, qui indique les procédures à suivre en cas de déplacement de populations ;
- une loi sur l'eau, son usage et les problèmes afférents, votée en 1998.

A ces textes majeurs s'ajoutent une foison d'autres qui les complètent. Il ne s'agit pas de lois votées par l'Assemblée nationale populaire, mais d'ordonnances (*tiaoli*) ou de règlements (*guiding*) qui sont adoptés par une autorité administrative compétente à l'un des trois échelons (gouvernement central, provincial et préfectoral). Cela signifie que si le Conseil des affaires d'Etat rédige la majorité des projets de loi, les ministères peuvent émettre des ordonnances, ce que le ministère des Ressources hydrauliques a d'ailleurs fait à plusieurs reprises. Le Comité pour la construction du barrage des Trois-Gorges, le Bureau de la planification de la vallée du Yangtsé, la Société pour le développement du

---

<sup>27</sup> Voir le rapport de la Banque mondiale (World Bank 1994).

<sup>28</sup> Citons par exemple Probe international, International River Network, China Rights Forum...

<sup>29</sup> Le Centre publie aussi une revue trimestrielle intitulée *Shuili fupin ji kuqu kaifa dongtai* [Recueil sur l'amélioration des conditions de pauvreté dues aux réservoirs et aux travaux hydrauliques], malheureusement uniquement diffusée aux cadres compétents en la matière.

projet des Trois-Gorges... ont fait de même. Tout cela explique la multiplicité des textes et la difficulté pour les migrants de s'y retrouver dans un véritable maquis juridique, surtout quand les textes se contredisent<sup>30</sup> !

Signalons deux règlements importants et spécifiques au barrage des Trois-Gorges : le premier, d'août 1993, s'intitule « Lignes directrices dans le cadre du barrage des Trois-Gorges ». Le second, de mai 1999, « Deux règlements pour mettre en pratique la politique de relogement », est venu en réponse à des problèmes de plus en plus fréquents. Mais en fait, ce qui sert de base pour les populations affectées, ce sont les documents émis par les préfetures et remis à chaque famille. Sur ces petits livrets figurent les chiffres permettant de calculer les indemnités auxquelles chacun a droit, et les conditions de relogement. Comme le notait à juste titre Richard Louis Edmonds « au regard des critères internationaux le problème, en Chine, ne réside pas tant dans l'adoption de textes mais dans leur mise en pratique et leur respect »<sup>31</sup>.

Enfin le dernier élément qui affirme une nouvelle stratégie des autorités centrales est l'établissement de structures pour gérer le projet des Trois-Gorges. Tout d'abord, il y a eu le redécoupage territorial : Chongqing a été séparée de la province du Sichuan et élevée au rang de municipalité autonome, c'est-à-dire au-dessus de la province et répondant directement de sa gestion aux autorités centrales<sup>32</sup>. La création de cette nouvelle entité en mars 1997 répondait à un double objectif : affirmer la position dominante du gouvernement central dans ce projet, et maintenir un contrôle direct sur les opérations tout en limitant les résistances, notamment de la part de la province du Sichuan. Le gouvernement a donc créé une entité administrative sur mesure.

Autre nouveauté : ce n'est pas le ministère des Ressources hydrauliques qui a été chargé du dossier, alors qu'il a pourtant une grande expérience en la matière, mais une structure indépendante sous l'autorité directe du Conseil des affaires d'Etat : le Comité du conseil des affaires d'Etat chargé du projet des Trois-Gorges<sup>33</sup>. Certains détracteurs du projet – Dai Qing par exemple – ont pu y voir la volonté de dirigeants, comme Li Peng, de contrôler directement ce qui a trait au barrage des Trois-Gorges. Le comité comprend trois bureaux administratifs et des représentants des différentes unités impliquées dans

---

<sup>30</sup> J'ai dénombré en 2002 vingt-cinq textes émis au niveau central et plus de trois cents à l'échelon préfectoral, qui sont liés directement ou indirectement aux mouvements de populations dans le réservoir des Trois-Gorges. Dans un petit livret publié à l'attention des cadres en charge des migrations dans la préfecture de Wanzhou intitulé *Une bonne politique pour les migrations rurales* sont inclus dix règlements : quatre émanent du Conseil des affaires d'Etat, trois de la municipalité de Chongqing, un du gouvernement local de Wanzhou et deux du Comité chargé de la construction du barrage des Trois-Gorges.

<sup>31</sup> Edmonds 1988, p. 4.

<sup>32</sup> C'est aussi le cas de Shanghai, Tianjin et Pékin, toutefois Chongqing est surdimensionnée par rapport aux autres villes puisqu'elle s'étend sur une superficie de 82 400 km<sup>2</sup> et compte environ 32,5 millions d'habitants. Pékin a une superficie de 16 800 km<sup>2</sup> pour 13,8 millions d'habitants, Tianjin 11 300 km<sup>2</sup> pour 10,4 millions d'habitants et Shanghai 6 340 km<sup>2</sup> pour 13,2 millions d'habitants.

<sup>33</sup> Les différents interlocuteurs que j'ai interrogés sur l'instauration de cette nouvelle structure m'ont tous dit que le ministère des Ressources hydrauliques n'aurait pas pu faire face à l'ampleur de la tâche. Il s'agit de cadres travaillant dans les deux instances (entretiens menés avec M. Lu, du ministère des Ressources hydrauliques, et M. Zhang, du Comité du conseil des affaires d'Etat chargé du projet des Trois Gorges, deux responsables au niveau national qui sont mes interlocuteurs privilégiés dans l'administration).

la réalisation du projet<sup>34</sup>. Dans le cadre de cette institution sont représentés les principaux ministères, les bureaux ainsi que la municipalité de Chongqing et la province du Hubei. La création de ce comité le 11 décembre 1992 a donné le coup d'envoi de la préparation logistique allant de pair avec la réalisation technique du projet. Le travail d'élaboration de projections permettant d'évaluer les déplacements des populations avait déjà commencé mais c'est à partir de cette date qu'a débuté le compte à rebours<sup>35</sup>.

Tous les éléments décrits ci-dessus nous permettent de prendre la mesure des changements intervenus dans la stratégie du gouvernement chinois vis-à-vis des migrations engendrées par des projets de développement. En s'appuyant sur les conseils d'institutions internationales et en initiant des réformes, les autorités essaient d'améliorer la situation des populations déplacées. Ainsi, elles tendent vers l'objectif qu'elles se sont fixé, la stabilité sociale, tout en prônant le développement durable. En lançant le projet des Trois-Gorges, elles ont aussi réaffirmé leur rôle de décideur dans la planification du développement national et renforcé leur autorité. Ce faisant, le barrage des Trois-Gorges est intégré dans la grande campagne de développement des régions de l'ouest de la Chine<sup>36</sup>. Cela tient un peu du mythe américain, on y trouve des pionniers qui ont su se faire une place dans les nouvelles terres au prix de luttes dans un environnement difficile. Toutefois, le grand Ouest, encore peu développé, qui s'étend sur des milliers de kilomètres et est riche en potentiel énergétique, participe de l'image d'Epinal diffusée autour du barrage des Trois-Gorges<sup>37</sup> et justifie une stratégie au niveau national. Mais il existe un réel fossé entre les enjeux nationaux et les décisions prises à Pékin d'un côté, et la réalité locale de l'autre.

## Les résistances

Les autorités centrales doivent faire face à deux sortes de défis. D'une part, gérer les populations concernées par les déplacements, ainsi que certains groupes de pression. De l'autre, au sein même du système qu'elles ont mis en place, veiller à l'organisation et à la formation des cadres qui, aux différents échelons de la bureaucratie, se voient

---

<sup>34</sup> Voir en annexe la liste des unités membres de la Commission.

<sup>35</sup> Afin de marquer les esprits, on a pu voir (et on voit encore parfois) dans toutes les préfectures de grandes horloges à cristaux liquides qui décomptaient les jours restant avant le départ, ainsi que des panneaux indiquant la hauteur maximale qu'atteindrait l'eau. Placées au cœur des villes, ces horloges ne pouvaient être ignorées. Le long du fleuve, à intervalles réguliers, on pouvait voir des sortes d'échelles graduées montrant le niveau attendu. Tout était fait pour préparer les esprits.

<sup>36</sup> Les frontières physiques de l'Ouest chinois ne sont pas très précises et permettent d'englober environ un tiers du territoire.

<sup>37</sup> La campagne intitulée « Développement des régions de l'Ouest » a été lancée par Jiang Zemin dans le cadre du dixième plan quinquennal (2001-2005). Les efforts portent essentiellement sur les infrastructures telles que les routes, les voies de chemin de fer et les barrages. L'un des buts du barrage des Trois-Gorges est justement de permettre une meilleure communication entre les provinces de l'Ouest les plus développées et les plus pauvres.

confier la mise en application d'une politique élaborée à Pékin. Ces deux challenges expliquent que les migrations forcées, dans le cadre du barrage des Trois-Gorges, constituent un domaine jugé sensible, qui risque de mettre en cause la politique menée par les différents niveaux du gouvernement.

#### • La gestion des hommes et des associations

Si les groupes écologistes restent très marginaux en Chine, ils n'en sont pas pour autant muets. Les débats, qui ont eu lieu avant la prise de décision de construire le barrage en 1992, se poursuivent aujourd'hui, et des campagnes de sensibilisation de l'opinion publique sont menées de manière sporadique. Des reportages ont été présentés à la télévision, plusieurs ouvrages de photos montrant les destructions des villages ont été publiés, et le succès de l'exposition qui a eu lieu à Shanghai au printemps 2003<sup>38</sup> est très révélateur de cette nouvelle sensibilité du grand public à des thèmes sociologiques et écologiques.

Avant 1992, des débats dans la presse, des prises de position dans des livres, des pétitions et des manifestations ont tenté de faire revenir le gouvernement sur sa décision. Certaines pétitions réclamaient que la hauteur du barrage, qui est finalement de 175 mètres, ne dépasse pas 150 ou même 135 mètres. D'autres dénonçaient la tragédie écologique que représentait le chantier pour le dauphin rose du Yangtsé ainsi que pour d'autres espèces animales et végétales, menacées par la montée des eaux. Les archéologues enfin demandaient, si ce n'est l'arrêt pur et simple du projet, du moins davantage de temps pour sauver les sites les plus importants. Des campagnes antibarrage ont été orchestrées par un petit groupe d'intellectuels menés par Dai Qing<sup>39</sup>. Celle que l'on a appelée la « passionaria chinoise » n'a pas craint les pressions qui se sont exercées sur elle et continue inlassablement son combat pour la protection de l'environnement par le gouvernement chinois. Depuis ses attaques contre les autorités, elle vit en résidence semi-surveillée à Pékin, ce qui limite ses prises de position publiques en Chine mais ne l'empêche pas de se faire entendre à l'étranger lors des entretiens qu'elle accorde aux journalistes et chercheurs étrangers, ou de ses voyages en occident. Elle apparaît ainsi fréquemment dans les pages en ligne de Probe International. Sa lutte porte aujourd'hui sur la dérivation du Yangtsé vers le Nord. Dans les faits, à partir du moment où le projet du barrage des Trois-Gorges a été adopté par l'Assemblée nationale populaire, les débats furent clos.

Le mouvement écologiste n'a pas connu une très large audience en Chine même, où le concept reste quelque chose de nouveau. Si l'on prend en compte l'évolution des pays occidentaux par rapport à leur propre politique énergétique, et l'éveil de la conscience écologiste<sup>40</sup>, on comprend que la Chine a encore un long chemin à parcourir avant

---

<sup>38</sup> Cette exposition de photos en noir et blanc accompagnées de commentaires a donné lieu à la publication d'un livre (Yan Ping 2003). Yan Ping est originaire des Trois-Gorges et a conçu cette manifestation, avec une grande sensibilité, comme un hommage à son pays natal.

<sup>39</sup> Dai Qing, figure emblématique de la résistance contre le barrage des Trois-Gorges, a mené la lutte dès les années 1980. En 1989, elle a rendu publiques les critiques d'un petit groupe d'intellectuels lors d'une conférence de presse à Pékin. Elle a par la suite publié des articles et plusieurs livres en chinois et en anglais.

<sup>40</sup> L'un des pionniers dans le domaine est Herbert J. Gans, qui publia en 1959 un article remettant en

d'arriver au même stade. La sensibilité à la protection de la nature qui se manifeste aujourd'hui en occident, de manière parfois violente, est le résultat d'un lent processus. Alors que l'Europe et les Etats-Unis ont abandonné les constructions de barrages, tant faute d'emplacement que sous la pression de l'opinion publique, les pays émergents s'appuient encore beaucoup sur les ressources hydro-électriques, qui dans le cas de la Chine ou de l'Inde, sont très abondantes. Le vaste potentiel de la Chine est loin d'être totalement exploité. Ainsi par exemple, sur le cours principal du Yangtsé n'y a-t-il que deux barrages : celui de Gezhouba<sup>41</sup> et celui des Trois-Gorges.

Nous reviendrons plus loin sur les groupes représentant les populations déplacées en donnant des exemples, mais soulignons dès à présent leurs caractéristiques.

Pour comprendre les griefs des populations contre les cadres locaux, il faut prendre en considération les pétitions qui sont recueillies au sujet du barrage des Trois-Gorges. Elles constituent des sortes de cahiers de doléances adressés directement au pouvoir central et qui court-circuitent les canaux administratifs habituels. Les cadres locaux n'apprécient pas de voir leur autorité contournée, ni de se voir en position d'être critiqués par leurs supérieurs hiérarchiques sous prétexte qu'ils ne font pas respecter l'ordre et la stabilité parmi leurs administrés.

Un autre élément marquant est l'atomisation des actions entreprises. Il n'y a pas de confédération des riverains du Yangtsé ni d'associations pour la défense de la nature (alors que le dauphin rose du Yangtsé, par exemple, est réellement en danger !). Si l'on observe les mouvements de protestation qui ont eu lieu en France, aux Etats Unis, ou même en Inde<sup>42</sup>, contre des projets d'infrastructures<sup>43</sup>, il est frappant de voir combien les migrants des Trois-Gorges ont réagi singulièrement. Dans ces trois pays, les regroupements se sont effectués de manières très différentes, pour la défense du bien commun. La communauté s'est inscrite dans un espace physique dont les frontières sont réelles ou imaginaires, mais où la différence entre ceux qui en font partie et les autres apparaît très clairement. Une stratégie a été définie pour défendre ce que l'on considère être en danger, et des actions, plus ou moins spectaculaires, ont été menées pour attirer l'attention du plus grand nombre de personnes possible en espérant le soutien de beaucoup de sympathisants, le poids du nombre ajoutant à la légitimité de la requête. Dans le cas des Trois-Gorges, les actions ont toujours été très localisées et n'ont pu, ou voulu, prendre une envergure qui aurait aidé les groupes à mieux faire entendre leur voix. Défier ainsi les décisions du gouvernement peut en effet se révéler dangereux, ainsi que l'ont expérimenté les délégués de la préfecture de Yunyang<sup>44</sup>.

---

cause la politique d'aménagement du territoire aux Etats-Unis ; voir Gans 1959.

<sup>41</sup> Les travaux de construction du barrage de Gezhouba ont débuté en 1970 mais ne furent achevés qu'en 1989.

<sup>42</sup> Fisher 2001 analyse les conflits autour du barrage de Sardar Sarovar.

<sup>43</sup> Voir l'analyse faite par Laurent Thévenot, Michael Moody et Claudette Lafaye sur le cas du tunnel du Somport dans les Pyrénées et le barrage sur la rivière Clavey aux Etats Unis. (Thévenot, Moody, Lafaye 2000).

<sup>44</sup> Le cas de Yunyang a reçu une grande publicité dans les médias en langues occidentales, grâce aux informations publiées par Wei Yi sur le site de Probe international (Wei Yi 1999). Plusieurs paysans, porteurs de pétitions à remettre aux autorités de Pékin, ont été arrêtés par la police et détenus en prison. Entre 2000 et 2002, la situation s'est reproduite plusieurs fois.

Ajoutons aussi que les populations dans les lieux d'accueil, qui n'ont pas toujours été consultées, peuvent avoir des attitudes de rejet et de discrimination par rapport aux nouveaux venus. S'ils doivent se soumettre aux ordres du gouvernement, il est évident que les locaux ne sont pas toujours désireux de partager leurs terres et de vivre avec les nouveaux venus, et cela donne lieu à de nombreux conflits.

• **Les mises au point nécessaires au sein de l'administration**

A l'intérieur du système administratif lui-même, des logiques différentes sont à l'œuvre qui peuvent se révéler contradictoires dans la pratique. La première source de difficultés tient à ce que deux entités administratives sont impliquées dans l'application de la politique nationale : la province du Hubei et la municipalité de Chongqing. La communication horizontale, à rang égal, est peu encouragée, et cela depuis la fondation du régime, pour éviter que les associations de provinces ne mettent en danger l'autorité centrale. Dans le cas de Chongqing et du Hubei, les deux entités n'ont pas le même rang (la municipalité autonome étant supérieure à la province), et les échanges s'avèrent encore plus difficiles<sup>45</sup>. La création de la municipalité de Chongqing a provoqué de graves dysfonctionnements dans l'appareil administratif local. En effet, il n'y a pas eu de changement de personnel, les fonctionnaires qui jusqu'alors occupaient un rang inférieur de la hiérarchie se sont retrouvés propulsés aux postes de commande, et les responsabilités qui leur incombent dans le cadre du projet du barrage des Trois-Gorges sont énormes. Il manque dans l'organigramme toute une classe intermédiaire. Cette séparation de la province du Sichuan s'est effectuée en 1997, soit une fois le travail préparatoire déjà effectué par les cadres de la province. Or il semble que la passation de pouvoir se soit faite dans des conditions peu favorables à la nouvelle municipalité qui a hérité d'un dossier brûlant en cours de réalisation. Par ailleurs, les responsables de la municipalité de Chongqing ont gardé une très forte tendance à protéger leurs intérêts locaux<sup>46</sup>, sans avoir acquis la vision plus globale liée à la notion de municipalité : malgré leur promotion, leur état d'esprit n'a pas changé. Ainsi, si la séparation de Chongqing est justifiable dans le cadre d'une politique nationale, elle présente des inconvénients majeurs dans la pratique. On comprend mieux alors l'importance d'une structure qui puisse centraliser les informations et donner une ligne directrice aux multiples structures concernées.

Ajoutons à ces éléments concernant plus particulièrement la municipalité de Chongqing d'autres points qui touchent les deux entités. Les cadres aux plus bas échelons de la hiérarchie, qui sont en prise avec les réalités très concrètes que recouvrent les migrations de populations, n'ont reçu aucune formation spécifique. Il est souvent malaisé pour eux de mener à bien un travail de gestion des ressources financières et humaines.

---

<sup>45</sup> Les cadres de la préfecture de Zigui (province du Hubei) m'ont dit n'avoir des contacts avec leurs homologues de Chongqing, qu'une fois par an, lors de réunions organisées à Pékin. Ils n'ont aucun contact direct. Cela m'a été confirmé par les cadres de Kaixian.

<sup>46</sup> Lors d'entretiens avec les responsables du bureau des migrations de Chongqing, j'ai été frappée de noter que même si dans le discours ils se montraient fiers d'être à la tête de cette imposante structure, leurs préoccupations avaient trait à l'avenir et au développement de la ville et non de la municipalité, où d'ailleurs ils ne font que de rares visites.

Ce phénomène provoque des mécontentements, et incite certains à profiter de leur position pour détourner des fonds avant d'être nommés dans une autre préfecture<sup>47</sup>.

D'autre part, les douze provinces auxquelles le gouvernement central a demandé de contribuer se sont montrées réticentes<sup>48</sup>. Depuis que l'essor économique a commencé à se faire sentir, dans les années 1980, certaines provinces, fortes de leur poids financier, ont fait montre de plus en plus d'indépendance. Les provinces côtières, plus riches que celles de l'intérieur, n'apprécient pas de devoir contribuer à de grands travaux qui ne peuvent rien leur apporter<sup>49</sup>. Leurs délégués n'ont d'ailleurs pas hésité à manifester leur désaccord avec le gouvernement lors du vote sur le barrage des Trois-Gorges<sup>50</sup>. Le gouvernement central leur demande une contribution financière, mais aussi foncière puisque les douze provinces en question doivent accueillir un certain quota de déplacés sur leurs terres, et leur fournir des moyens de subsistance.

## LA SITUATION DANS LES PREFECTURES DE ZIGUI ET KAIXIAN ECLAIRE LES RAPPORTS ETAT/SOCIETE

### Analyse des migrations forcées dans la préfecture de Zigui et dans celle de Kaixian

Les migrations forcées présentent la particularité d'être sans retour possible : une fois sa maison détruite et ses terres inondées ou utilisées à d'autres usages, il n'y a plus qu'à partir et à faire le deuil du passé. Ce processus psychologique est long et difficile, surtout quand la transition ne s'effectue pas dans de bonnes conditions faute de moyens<sup>51</sup>. La

---

<sup>47</sup> La préfecture de Yunyang illustre bien ce type de phénomène. D'après un directeur d'usine, interrogé en septembre 2003, les cadres nommés à Yunyang sont en général mécontents car la préfecture est très pauvre. Ils savent que, de manière générale, les cadres sont mutés au bout d'une période allant de deux à cinq ans. Certains détournent donc des fonds, profitant de ce laps de temps pour s'enrichir, avant de quitter la préfecture, ou même la fonction publique ; il est alors très difficile d'intenter une action contre eux. Mon interlocuteur racontait que depuis sa prise de fonction cinq ans auparavant, il avait vu se répéter le phénomène plusieurs fois. Des articles, relatant des « affaires » semblables concernant la préfecture de Yunyang, sont parus dans le *Zhongguo sanxia gongchen bao* [Le journal du projet des Trois-Gorges], au cours du premier semestre 2002.

<sup>48</sup> Il s'agit des provinces suivantes : Hubei, Sichuan, Anhui, Jiangsu, Zhejiang, Shanghai, Shandong, Hainan, Hunan, Jiangxi, Fujian et Guangdong. Voir « Un certain nombre de suggestions sur la manière de trouver un endroit convenable pour les migrants et de les installer », document émis par le Conseil des affaires d'Etat, 6 novembre 1999.

<sup>49</sup> Sur les marchandages entre les différentes entités administratives, qui précédèrent la prise de décision de la construction du barrage, voir Lieberthal et Oksenberg 1998, pp. 269-338.

<sup>50</sup> Il est fait ici référence au vote qui eut lieu à l'Assemblée nationale populaire en avril 1992, et qui fut marqué par 177 votes contre et 644 abstentions. Il est extrêmement rare qu'autant de délégués se prononcent contre un projet gouvernemental.

<sup>51</sup> Un exemple d'échec est celui du barrage de Sanmenxia ; voir Leng Meng 1999. Un exemple réussi est

nécessité de « reposséder » son histoire – selon l'expression de Jing Jun – c'est-à-dire d'obtenir la reconnaissance officielle du sacrifice consenti et d'en perpétuer la mémoire, est l'un des éléments majeurs permettant d'assumer au mieux les changements.

Il faut noter de plus qu'il ne s'agit ici pas d'un mouvement spontané tendu par un choix individuel, mais d'un plan édifié par l'Etat (ce qui fait dire à certains de mes interlocuteurs qu'il ne faudrait pas parler de migrations forcées mais plutôt de migrations planifiées ou organisées<sup>52</sup>). Elles concernent toutes les classes d'âge, et une population dont l'attitude est plutôt passive voire résignée, alors que les migrations économiques du type exode rural par exemple sont majoritairement le fait de jeunes hommes et quelques jeunes femmes, dont le comportement est beaucoup plus actif et volontaire. Dans le cas des migrations forcées, on attend tout du gouvernement, ce qui met les déplacés en situation de dépendance radicale puisqu'ils n'ont qu'une liberté de choix minimale.

D'une préfecture à l'autre, il existe de grandes disparités dans le traitement des problèmes liés aux migrations. Ces différences tiennent au nombre de personnes à reloger, à la qualité des terres disponibles, à la date à laquelle les populations doivent partir et enfin aux cadres eux-mêmes. J'ai choisi deux préfectures emblématiques pour mettre en lumière la situation dans le réservoir des Trois-Gorges : Zigui et Kaixian. La première se situe dans la province du Hubei et la seconde dans la municipalité de Chongqing.

#### • Présentation des deux préfectures

Préfecture	Zigui	Kaixian
Superficie totale en km <sup>2</sup>	2 255	3 969
Population totale	423 000	1 468 000
Population agricole	387 000	1 324 000
Population déplacée	77 740	141 000

*Chiffres officiels compilés à partir des documents de travail des bureaux des migrations des deux préfectures*

La géographie de la région des Trois-Gorges est éloquent et explique les problèmes qui s'y posent. Les vallées et les plaines comptent pour 4,3 % de la surface totale du réservoir, les collines vallonnées pour 21 % et les montagnes pour 74 %<sup>53</sup>. Les bonnes terres fertiles vont être ennoyées, ne laissant qu'une superficie limitée pour la culture des agrumes qui fait la richesse des paysans de la région. Les arbres ne peuvent être transplantés avec succès à une altitude supérieure à 300 mètres<sup>54</sup>. Cette question est de première importance pour des populations majoritairement engagées dans des activités agricoles.

---

analysé par Jing Jun dans Jing Jun 1999.

<sup>52</sup> Entretien de l'auteur avec le vice-président de l'Académie des sciences sociales de Shanghai.

<sup>53</sup> Huang Jianmin 1999, p. 16.

<sup>54</sup> Passée cette altitude, la qualité des fruits produits baisse à cause du changement de nature de la terre et du climat, et les revenus des paysans diminuent. Cela explique que l'avenir de ces arbres fasse l'objet de nombreuses disputes avec les cadres locaux.

A Zigui, en plus des activités agricoles, on trouve aussi plusieurs petites industries, notamment vingt papeteries et petites unités de produits chimiques. Suite aux travaux du barrage des Trois-Gorges, Zigui a perdu la ville de Maoping (ancienne préfecture, transférée dans une ville nouvelle appelée Zigui), et le siège de six districts a été également complètement ou partiellement détruit (Quyuan, Shazhenxi, Xietan, Shuitianba, Xiangxi, Guojiaba). Les terres sont inondées à cause de la montée du niveau d'eau du Yangtsé, mais aussi à cause d'un réseau secondaire important (Jiuwanxi, Xiangxihe, Tongmiaohe, Luogutonghe, Zhaxi). La première phase des travaux a débuté entre 1993 et 1997 par l'assèchement de la zone de construction du barrage jusqu'à la finition du mur de béton. Pendant cette période, environ 60 000 personnes ont été relogées. Ces premiers déplacés étaient tous originaires de la préfecture de Zigui, laquelle a largement bénéficié de sa situation géographique, en bordure de la ville de Yichang<sup>55</sup>. Elle est facile d'accès, car une autoroute a été construite afin de relier Yichang au site du barrage en moins d'une heure. A Yichang, un aéroport a été construit qui dessert les grandes villes de Chine. Par ailleurs, dès décembre 1995, Zigui a été instituée zone de développement économique de la province du Hubei, ce qui lui a permis d'attirer plus facilement des investissements d'autres provinces. Elle fournit des avantages fiscaux aux entreprises qui souhaitent s'y installer. Tous ces éléments expliquent que la préfecture de Zigui soit devenue la destination incontournable des dirigeants venus se rendre compte sur place de l'avancée des travaux sur le chantier, mais aussi de l'organisation des déplacements de populations. Il s'agit donc d'une vitrine servant à montrer, tant aux dirigeants chinois qu'aux étrangers, que le processus de migration se déroule sans problème. C'est aussi une préfecture expérimentale pour tester la nouvelle stratégie gouvernementale servant de modèle pour les autres préfectures qui ont, elles aussi, à planifier des mouvements de populations.

De son côté, la préfecture de Kaixian est loin d'avoir les atouts de Zigui. Elle est située à l'intérieur des terres, à environ 63 kilomètres du Yangtsé. Son territoire sera inondé uniquement par la montée des eaux du réseau secondaire (pour ne citer que les rivières les plus importantes : Donghe, Nanhe, Pengxihe, Pulihe). Au Nord, à l'Ouest et au Sud, elle est bordée par des chaînes de montagnes culminant à 2 626 mètres ; l'Est et le centre sont vallonnés ou formés de plaines qui vont être inondées<sup>56</sup>. Elle est classée comme préfecture pauvre par les statistiques officielles<sup>57</sup> (de même que Yunyang sa voisine) et n'a pas la chance comme Zigui d'être proche d'une grande ville en plein développement. Avant 1997, elle était administrée par la préfecture de Wanxian (ayant rang de zone économique de développement) et une partie des financements restaient

---

<sup>55</sup> La ville de Yichang doit son développement au barrage de Gezhouba et à la manne touristique qu'il lui a apportée. Elle est devenue une zone de développement importante pour l'équilibre économique de la région. Le barrage a servi aussi de laboratoire expérimental pour les ingénieurs avant la construction de celui des Trois-Gorges. L'université des Trois-Gorges témoigne de la volonté de la province du Hubei de faire de Yichang un centre de recherche scientifique important.

<sup>56</sup> 25,76 % des terres sont cultivées contre 25,39 % qui ne le sont pas. La sylviculture est le seul secteur qui soit vraiment développé à Kaixian (34,50 %). Le reste des terres concerne des zones trop pentues pour être exploitées.

<sup>57</sup> D'après les normes chinoises le niveau de pauvreté rurale est défini comme inférieur à 635 yuans par an, soit nettement en dessous du niveau fixé par la Banque mondiale : 7,5 dollars par jour (1 yuan = 0,12 dollar).

au niveau de la zone économique de développement de Wanxian, sans arriver jusqu'à celle de Kaixian. Depuis qu'il n'existe plus d'échelon intermédiaire, la situation ne s'est pas améliorée et Kaixian reste l'une des préfectures les plus pauvres de la municipalité de Chongqing. Au regard de ces quelques éléments, on comprend que les moyens de communication ne sont pas aisés dans cette préfecture et qu'il est difficile d'y reloger les migrants. Malgré cette situation géographique défavorable à l'agriculture, la grande majorité de la population est engagée dans des activités du secteur primaire<sup>58</sup>, comme le montre le tableau ci-dessus. Il n'y a que très peu d'usines, et les investissements extérieurs sont rares. C'est la raison pour laquelle l'intérêt que peuvent témoigner des sociétés ou des organisations internationales à Kaixian est une aubaine pour le gouvernement local. Unilever a ainsi fait un don de 100 000 yuans pour planter 20 000 arbres sur 40 hectares<sup>59</sup>. La FAO (Food and Agriculture Organization), pour sa part, a mis au point depuis 1999 un projet de développement de la culture du citron (qui n'a été signé formellement qu'en juin 2002) pour un montant de 2 777 996 dollars. Comme la montée des eaux se fait par ricochets, les derniers migrants ne devraient partir qu'en 2007. Pour autant, Kaixian est loin d'être épargnée : quatorze districts vont être inondés, et un siège de district disparaîtra. Celui de la préfecture sera en grande partie détruit.

Dans le cadre des migrations planifiées, les populations risquent de s'appauvrir, et nombreux sont les dangers : perte de sa terre, de son travail, de sa maison, marginalisation sociale, insécurité alimentaire, augmentation du taux de mortalité, désarticulation de la communauté et donc perte de l'accès aux biens communs... On repère très clairement plusieurs de ces risques à Zigui et à Kaixian, ainsi que le défaut fréquent qui consiste à apporter moins d'attention aux préparatifs qu'à la mise en œuvre<sup>60</sup>.

#### • Zigui et Kaixian face aux obligations de transfert de populations

Zigui a dû faire face aux migrations la première, puisque le barrage se trouve sur son territoire. La préfecture a rencontré des difficultés pour reloger les migrants sur place. 40 % des personnes à déplacer le furent avant septembre 1997, date à laquelle les travaux débutèrent pour creuser les soubassements du barrage. L'échéance était brève et les options limitées, d'autant qu'aucune terre n'était disponible dans la préfecture même. Il fut décidé que 12 000 migrants seraient réinstallés dans les districts autour de la ville de Yichang. Les emplacements furent d'abord choisis par le gouvernement de la

---

<sup>58</sup> La répartition de la population par secteur d'activité est éloquent : 75 % paysans, 3,12 % ouvriers, 2,7 % travaillant à la construction de bâtiments ou de routes et 19,18 % divers. (*Chongqing tongji nianjian* 2000).

<sup>59</sup> « Unilever est la première entreprise étrangère à planter et à reboiser la zone des Trois-Gorges », titrait le *Quotidien du Peuple* le 14 août 2000.

<sup>60</sup> Pour pallier ces dangers, Michael Cernea a construit un modèle : *Impoverishment Risks and Reconstruction Model for Resettling Displaced population* (IRR). Il propose quatre étapes. Tout d'abord une analyse prévisionnelle, suivie d'un diagnostic, puis la résolution des problèmes par l'établissement de passerelles avec les migrants qui peuvent réagir par rapport aux propositions qui leurs sont faites, et dans un dernier temps la formulation des hypothèses de travail et la mise en place du projet, sans négliger les risques encourus et en anticipant des solutions pour y remédier.

province du Hubei en fonction de leur développement suffisant pour aider les populations concernées à améliorer leur niveau de vie, sans trop les éloigner de leur lieu d'origine (environ 150 kilomètres). Une fois que les dirigeants de la ville de Yichang et ceux des préfectures de Dangyang et Zhijiang eurent donné leur accord, des cadres du bureau de relogement de Zigui, accompagnés de représentants des déplacés, allèrent sur place pour se rendre compte de la situation<sup>61</sup>. Cette façon de procéder est celle qui doit être suivie dans toutes les préfectures du réservoir des Trois-Gorges ; elle donne des résultats satisfaisants quand les personnes qui prennent part à la négociation cherchent un compromis.

En tout état de cause, l'expropriation retire aux personnes affectées leurs moyens de production et de commercialisation, capital de base des ruraux. Tout leur mode de vie est fondamentalement affecté. Par ailleurs, le manque de terres cultivables dans la zone du réservoir des Trois-Gorges se fait sentir de manière critique<sup>62</sup>. D'après les plans établis par la Commission chargée des questions de migrations<sup>63</sup> en 1988 (rapport de faisabilité) puis révisés en 1992 (quand le dernier plan fut adopté par l'Assemblée nationale populaire), les paysans qui doivent quitter leurs terres sont relogés à proximité de leur ancien lieu de résidence. En pratique, cela s'est avéré impossible et il a fallu avoir recours à des déplacements dans des provinces très éloignées. Pour ce qui est du Hubei, qui est moins affecté que Chongqing, la majorité des migrants ont été relogés dans la province elle-même. Au total, 85 % des personnes déplacées sont originaires de Chongqing et, sur les vingt préfectures touchées par la montée des eaux, quatre seulement sont sur le territoire du Hubei (Yichang, Zigui, Badong et Xingshan).

A Kaixian, la situation est critique. Les terres cultivables vont presque entièrement disparaître et la seule solution consiste à partir dans d'autres provinces. Mais plus les migrants s'éloignent de leur lieu d'origine, plus le temps d'adaptation est long et difficile à vivre ; ils sont de surcroît tributaires du bon vouloir des populations d'accueil.

Les négociations ont commencé très lentement à Kaixian, d'une part parce que selon le plan originel établi en 1995, les populations affectées qui devaient déménager hors de la préfecture étaient peu nombreuses, et d'autre part, parce que la période d'inondation étant tardive, personne ne se sentait très concerné<sup>64</sup>. D'après le plan de 1992, 10 %

---

<sup>61</sup> En mai 2000, les délégués de ces migrants m'ont confirmé, lors d'entretiens, avoir été consultés avant que la décision finale soit prise, mais sans qu'on leur propose d'autre option. De plus, comme ils étaient parmi les premiers à déménager, ils n'ont eu aucun élément de comparaison. Les relations entre les nouveaux arrivés et les résidents de Dangyang ne semblent pas très tendues, mais les deux communautés ne se mélangent pas.

<sup>62</sup> En faisant des enquêtes dans la préfecture de Zigui en octobre 2002, j'ai constaté dans un village que beaucoup de jeunes hommes traînaient dans les rues, où ils faisaient vrombir leurs motos. J'ai demandé pourquoi ils ne travaillaient pas et comment les autres habitants réagissaient, les résidents m'ont répondu qu'il y avait trop de main d'œuvre pour peu de terres, et qu'il était difficile de trouver un emploi dans les grandes villes sans avoir de réseau. Personne ne trouvait cette attitude anormale. Les jeunes gens vivaient chez leurs parents qui leur assuraient le toit et le couvert, ils erraient dans le village ou transportaient sur leurs motos les villageois qui se rendaient au port tout proche. Cette situation se retrouve sur plusieurs sites de la zone du réservoir.

<sup>63</sup> Voir en annexe l'organigramme des structures administratives impliquées dans le processus.

<sup>64</sup> C'est ainsi qu'à ma grande surprise, quand je suis allée pour la première fois à Kaixian en 2000, nombre de mes interlocuteurs n'avaient pas de renseignements précis quant à leur avenir. Aucun ne savait

seulement des migrants devaient quitter la préfecture, tandis que 90 % devaient s'installer sur les hauteurs. Or selon les règlements, les migrants ne sont pas supposés s'installer à plus de 600 mètres d'altitude car passée cette altitude, les céréales ne peuvent plus pousser normalement et les arbres fruitiers dépérissent. Les plans établis par les cadres locaux, selon les instructions données par le gouvernement central en 1992, ont aussi été remis en question par l'article 25 d'un nouveau règlement<sup>65</sup> (publié en 2001) spécifiant qu'il était formellement interdit de cultiver des terres sur des pentes de 25 % et plus. Les pentes raides sont propices à des glissements de terrain qui surviennent régulièrement surtout pendant la saison des pluies<sup>66</sup>. Les risques d'érosion étant très importants à Kaixian, les cadres locaux ont dû se plier aux injonctions de la Commission centrale. La pression sur l'environnement sera donc moins forte mais celle qui s'exerce sur les migrants plus importante. Les plans ont été revus et les responsables locaux obligés de reloger les migrants dans d'autres provinces. La majorité d'entre eux était déjà partie au Sichuan (courant 2000) et les autres partent depuis la fin de 2002 au Shandong.

Selon le schéma établi par l'administration, la négociation entre les préfectures (et Kaixian n'y déroge pas) se passe de la manière suivante : la Commission pour le projet des Trois-Gorges, après avoir planifié le nombre de personnes à reloger et établi une liste des sites, laisse les bureaux de chaque préfecture faire les démarches. C'est ainsi que la préfecture de Kaixian par exemple est entrée en contact avec la province du Shandong, de l'Anhui et du Sichuan. Au total, vingt sites dans cinquante préfectures différentes ont été sélectionnés. Des délégués du bureau des migrations de Kaixian accompagnés de représentants des migrants se sont rendus sur place pour voir si cela convenait. Ensuite, après des discussions avec les déplacés, une décision est prise. Dans le cas où tout se passe bien, les travaux de fondation des bâtiments commencent et une nouvelle équipe de délégués se rend sur place à mi-travaux pour vérifier que tout est fait correctement. Si les futurs relogés refusent, ils n'ont souvent pas d'autre choix que de se déplacer sur les hauteurs. Quelle que soit leur décision, ils ne peuvent revenir dessus : les cadres du bureau des migrations ne les aideront pas une seconde fois<sup>67</sup>.

Le risque de marginalisation est lié à la perte du travail mais aussi aux références différentes liées au nouvel environnement, où le migrant est considéré comme un

---

précisément où il serait relogé, et personne ne semblait préoccupé par cette question : l'échéance paraissait lointaine.

<sup>65</sup> *Changjiang sanxia gongcheng jianshe yimin tiaoli* 2001.

<sup>66</sup> Le 1<sup>er</sup> mai 2001 dans la préfecture de Wulong, 74 personnes périrent dans un glissement de terrain. Un immeuble de neuf étages s'effondra sous la pression des terres. En juin 2001, des rapports indiquent des glissements de terrain de 5 000m<sup>3</sup> dans le district de Yunyang (BBC, FBIS-CHI-2001-0621).

<sup>67</sup> Il y a ainsi beaucoup d'histoires de migrants partis avant la montée des eaux, qui reviennent au pays après quelques mois passés dans une autre province. A Kaixian par exemple, un couple avec un enfant est parti pour le Shandong, fort de la promesse de trouver un travail dans une petite unité de production. Une fois sur place, il a rencontré de nombreuses difficultés, tant dans l'organisation de la vie quotidienne que dans le cadre professionnel. Le travail de manutention du mari était très dur, et au bout de trois ou quatre mois, il n'avait toujours pas touché de salaire. L'usine qui l'employait a finalement fermé ses portes et le couple s'est retrouvé sans ressources. Il a donc décidé de retourner dans son village d'origine, où sa maison avait déjà été détruite et où les cadres ont refusé de l'aider puisqu'il ne dépendait plus de leur juridiction.

étranger (*waidi ren*). Il manque de réseau social, et a souvent subi un déclassement par rapport à son ancien environnement. Le capital humain acquis par expérience se trouve obsolète et la marginalisation, qui est d'abord économique, s'accompagne d'une perte du statut social. Selon les personnes, les tranches d'âge et les qualifications, les différences d'adaptation au nouveau milieu sont importantes.

Les sentiments exprimés par les migrants sont parfois mitigés : la qualité de la terre qu'ils ont reçue est souvent moins bonne que l'ancienne car les villages hôtes ont du mal à partager et à donner aux nouveaux venus des parcelles de bonne qualité. L'Etat ayant passé des contrats avec les paysans qui louent la terre pour 30 ou 50 ans, ceux-ci n'entendent pas être dépossédés au profit des migrants. Dans le processus de négociation qui s'engage entre les différentes autorités concernées, la somme que donne le Comité du conseil des affaires d'Etat chargé du Projet des Trois-Gorges pour investir et développer le village est un argument de poids. C'est ainsi que certains villages ne remplissant pas suffisamment les critères de développement se sont portés volontaires pour accueillir des migrants et bénéficier ainsi d'un apport financier non négligeable.

On le voit, les migrants, même s'ils peuvent exprimer leurs opinions, se trouvent pris entre plusieurs impératifs, et le temps pressant, sont obligés de faire des choix qui ne leur sont pas toujours favorables. La période de transition s'avère donc difficile. Cependant, en ce qui concerne Zigui, si les migrants se sont montrés sceptiques ou même hostiles dans les premiers temps, leur attitude avait changé en 2002, quand je suis retournée sur place 18 mois après ma première visite. Certes, les problèmes liés au partage des terres demeuraient mais une sorte de *statu quo* semblait s'être établi, et l'espoir de retrouver au moins le même niveau de vie qu'avant était vivace.

Afin de mieux accueillir les migrants et de faciliter la transition, la préfecture de Zigui a créé un centre de formation pour permettre aux paysans d'apprendre à optimiser leur production agricole même dans des situations moins favorables qu'auparavant. Ils se familiarisent avec l'exploitation des théiers et de toutes sortes d'agrumes et de cultures vivrières. Les villages envoient un représentant (souvent celui qui a fait le plus d'études) qui reste dans ce centre pendant plusieurs semaines avant de rentrer pour enseigner aux autres les techniques qu'il a apprises.

Nous l'avons dit, la situation est un peu différente à Zigui de celle que l'on observe dans d'autres préfectures, parce que la planification a dû être faite rapidement, tout comme le déménagement. Cependant, hormis ceux qui habitaient sur le site même du barrage, nombre de migrants ont jusqu'à 2005 ou même 2009 pour partir. Un cadre du bureau en charge des migrants de la préfecture de Zigui m'a indiqué qu'il préférerait régler les problèmes rapidement sans attendre le dernier moment, ce qui risquerait de retarder la production d'électricité. Selon lui, si une minorité (quelques milliers) a préféré partir, pour des raisons familiales ou professionnelles, au Jiangsu, dans le Guangdong ou à Shanghai, la grande majorité a choisi de rester dans la province du Hubei, qui a dû accueillir de surcroît des migrants de Chongqing, notamment en provenance des préfectures de Wushan, Fengjie et Yunyang (environ 25 000 personnes). La décision de demander à la province du Hubei de planifier non seulement ses propres migrations mais d'accepter en outre un certain nombre de personnes originaires de Chongqing a été imposée aux cadres par le gouvernement central car il reste dans la plaine de Jiangnan assez de terres et de maisons pour les accueillir<sup>68</sup>.

---

<sup>68</sup> Les cadres du Hubei sont d'ailleurs en train de planifier une seconde vague de migration car la deuxième route de dérivation du Yangtsé vers le Nord traversera la province. Quand je les ai rencontrés en

## Les motifs de conflits, les difficultés rencontrées par les nouveaux migrants et les tentatives de résolution

### • Les motifs de conflits

Le motif qui revient le plus souvent est lié à l'argent. Les migrants se plaignent d'une part d'être mal informés en ce qui concerne la somme qu'ils vont recevoir, d'autre part du manque de transparence dans la gestion que font les cadres des subventions attribuées par l'Etat. Ces derniers accusent pour leur part les migrants de faire des demandes irréalistes et de prendre les caisses de l'Etat pour un trésor inépuisable.

La première objection concernant le calcul des indemnités n'est pas complètement justifiée. Certes le mode de calcul est compliqué et chaque préfecture a ses propres grilles, mais toutes les familles ont reçu un livret expliquant (de façon, il est vrai, peu claire) ce à quoi elles pouvaient prétendre. De multiples réunions ont eu lieu pour préparer les échéances. Les cadres des différents bureaux de migration que j'ai rencontrés m'ont affirmé avoir fait un travail préparatoire important, les délégués des villageois m'ont confirmé avoir participé à de nombreuses réunions, mais le dialogue n'est pas possible. Cela revient à dire que les formes ont été respectées (tout du moins dans la plupart des cas) mais qu'il n'y a pas eu d'échanges de vues sur le fond.

Quant à la façon dont les cadres utilisent ensuite les fonds publics, elle est aussi assez difficile à comprendre. Il est certain qu'en visitant les villages, on est surpris de trouver des « Maison Blanche » en miniature, des hôtels d'un luxe effarant dans des endroits éloignés de tout centre touristique<sup>69</sup>... Ces infrastructures démentes ont été conçues grâce au budget alloué pour les frais de migration<sup>70</sup>. Parmi les autres reproches faits par les migrants, on trouve des accusations de fraude dans le calcul du nombre de personnes à reloger, dans le montant des indemnités<sup>71</sup>, dans le métrage des terres... Il est très difficile de faire la part du vrai et du faux, et les vieilles querelles de villages se trouvent exacerbées pendant cette période critique. Le fait est qu'un des responsables du bureau des migrations de Kaixian m'a confié qu'il faisait toujours les métrages accompagné d'au moins un autre cadre, en présence du propriétaire et d'un délégué des villageois. Malgré ces précautions, il était presque inévitable que des conflits éclatent.

---

2002, alors que le processus de déplacement des populations à cause du barrage des Trois-Gorges occupait les cadres de base, ils étaient déjà plongés dans les projections liées à la dérivation vers le Nord.

<sup>69</sup> Voir les photos en annexe.

<sup>70</sup> Le budget alloué pour les migrations comprend une partie pour les migrants et une partie destinée au gouvernement local, pour construire les infrastructures nécessaires à la nouvelle ville. On comprend la tentation pour certains cadres qui n'ont jamais vu autant d'argent de partir avec la caisse, ou de se lancer dans des rêves de grandeur dont leurs administrés ne tirent aucun bénéfice, bien au contraire.

<sup>71</sup> A partir de 1998, pour tenter de stopper le déficit lié au montant alloué aux migrations, le gouvernement central a institué un système de responsabilisation : il ne fournit que ce qui a été prévu. S'il manque de l'argent, il n'y a pas de supplément budgétaire. Cela a posé de nombreux problèmes, spécialement quand le niveau d'étude des cadres n'était pas suffisant pour qu'ils gèrent au mieux la somme qui leur était confiée.

Les subventions sont liées à la définition précise du nombre de personnes à déplacer. Or entre les chiffres annoncés par la commission d'inspection en 1985 et les données réelles à la fin des déplacements, il peut y avoir un énorme décalage. En 1985, la Commission avait avancé le chiffre de 725 000 personnes affectées par la montée des eaux, et c'est sur cette base que Deng Xiaoping avait donné son accord pour commencer les préparatifs. Quand les députés débattirent de la faisabilité du projet, c'est toujours ce chiffre qui fut mentionné. Or aujourd'hui, on parle d'1 000 000 de migrants. Selon les sources, les chiffres varient même entre 1 200 000 (selon les cadres du bureau chargé des migrations au niveau national) et 2 000 000 (selon les groupes écologistes nationaux et internationaux). Il s'agit certes d'une bataille de chiffres, mais la détermination au plus juste du nombre de personnes affectées est évidemment primordiale dans le calcul des sommes allouées au titre d'indemnisation. Sinon, les populations sont en danger de paupérisation et l'ordre social risque d'être en péril. C'est précisément ce que le gouvernement veut éviter à tout prix.

Un cas de conflit très important dans la région concerne les arbres fruitiers. Nombre de disputes sont liées à ceux qui produisent le *chengzi*, une sorte de fruit de la taille d'une orange, dont la chair est plus dense et le goût plus acidulé. Ils ont été introduits progressivement dans les Trois-Gorges au début des années 1980. Très rapidement, leur production s'est imposée comme l'unique moyen de gagner un peu d'argent. Or des paysans se sont plaints lors de nos entretiens de ce que les cadres ne prenaient pas en compte l'époque de la récolte quand ils planifiaient le déménagement, ce qui provoque un manque à gagner. D'autres réclament un réajustement du dédommagement qui doit leur être versé, car certains arbres encore jeunes lorsque le calcul a été fait en 1992<sup>72</sup> ont pris entretemps de la valeur (il faut environ huit à neuf ans pour qu'un arbre arrive à maturité et donne des fruits d'une taille suffisante pour être vendus). Enfin, les frais de déplacement sont à la charge des paysans qui doivent se débrouiller s'ils souhaitent les emmener à l'extérieur de la préfecture ou en hauteur. Comme ces arbres sont l'unique source de revenu agricole dans la zone du réservoir, on ne s'étonne pas que le sujet soit quasiment inépuisable.

- **Ruraux sont sans terre, citoyens sans emploi**

Plusieurs disputes sont intervenues entre les cadres locaux et les migrants, qui se sont révélées parfois violentes. Des pétitions ont été envoyées aux autorités supérieures, des délégués se sont même rendus à Pékin<sup>73</sup>. Comme le raconte Ying Xing, les cadres locaux n'apprécient pas de voir leur autorité bafouée et les tensions se trouvent souvent exacerbées. Une autre différence tient à la façon de légitimer leurs actions. Dans les deux préfectures, j'ai pu rencontrer des représentants des villageois et écouter leurs doléances. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que toutes les revendications sont faites au

---

<sup>72</sup> Avril 1992 est la date qui limite les prétentions à une indemnisation.

<sup>73</sup> Ce phénomène de pétitions (*shangfang*) est connu grâce à l'ouvrage de Ying Xing (Ying Xing 2001) et aussi par certains articles publiés sur le site de Probe international. Tous sont centrés sur le cas de la préfecture de Yunyang, or dans les deux préfectures étudiées ici, des délégués des villageois m'ont donné les textes de pétitions qu'ils avaient envoyées à Pékin. Yunyang n'est donc pas un cas unique, il a simplement été rapporté dans la presse en langue occidentale.

nom d'un village particulier mais pas au nom d'un collectif d'intérêts. Quand j'ai demandé pourquoi les villages ne faisaient pas cause commune, il m'a été répondu que chacun avait ses problèmes spécifiques et qu'il était impossible de s'associer<sup>74</sup>. On le voit, la notion de bien commun a donc une définition très limitée dans l'espace et dans l'esprit des villageois. Les textes qu'ils m'ont donnés portent d'ailleurs sur des points très précis : nombre d'arbres non indemnisés, métrage mal fait, malversations, personnes ne résidant plus au village mais décomptées... A aucun moment mes différents interlocuteurs n'ont remis en cause le projet du barrage en lui-même, ni les autorités de Pékin. Les réactions sont plutôt résignées, comme me l'a dit un délégué des villageois dans la préfecture de Kaixian : « le gouvernement a pris sa décision alors il n'y a pas grand chose à faire. On n'a pas choisi de partir mais il n'y a pas d'autre solution. Cependant, le gouvernement doit maintenant prendre soin de nous, ce n'est que justice. S'ils savaient vraiment ce qui se passe ici ils nous aideraient ». Cette idée que le gouvernement de Pékin peut (et doit) faire quelque chose pour le peuple est omniprésente<sup>75</sup>.

La perte de la terre donne lieu à des débats passionnés, celle du logis entraîne la difficulté d'en trouver un autre, qui plus est éloigné des voisins que l'on avait au village ou dans son immeuble. Le rapport ancestral à la maison disparaît. Même si on fait abstraction de l'attachement émotionnel, trouver les sommes nécessaires à la reconstruction d'une maison ou à l'achat d'un appartement pose un problème. Le risque de détérioration des conditions de logement est d'autant plus fort que le dédommagement s'effectue sur la base du prix fixé par les cadres en fonction de la demeure à démolir et non en fonction des prix du marché dans le nouveau village ou centre urbain. Les emprunts sont souvent insuffisants pour couvrir la différence<sup>76</sup>.

Quand tout est prêt pour le déménagement, la maison est détruite et c'est alors seulement que les migrants touchent une partie de l'indemnité à laquelle ils ont droit. Elle est calculée en fonction des terres perdues (entre 2 500 et 13 000 yuans par *mu* – un quinzième d'hectare – selon la qualité de la terre et la préfecture), de la perte de l'habitation (entre 100 et 190 yuans le m<sup>2</sup> selon le standard de la maison et la préfecture). Les migrants reçoivent en plus l'équivalent de deux ans de revenus pour leur permettre de faire la transition dans de bonnes conditions. Une indemnité forfaitaire de 2 600 yuans par personne est donnée au gouvernement local pour améliorer les infrastructures qui perdurent ou reconstruire les édifices ennoyés<sup>77</sup>. On comprend donc que ces cadres ne

---

<sup>74</sup> Il semble qu'à Yunyang une résistance plus organisée et regroupant plusieurs villages ait émergé, ce qui a provoqué une réaction très ferme de la part des autorités. Voir Ying Xing 2001 et les deux dossiers de Probe International consacrés à la préfecture de Yunyang : Wei Yi 1999, et « Behind the dark curtains : Exclusive report on the Three Gorges resettlement », 5 novembre 2001).

<sup>75</sup> C'est ainsi que les migrants de Yunyang arrivant à Shanghai se sont proclamés migrants de Jiang Zhimin, se mettant ainsi sous sa protection virtuelle.

<sup>76</sup> Les villes nouvelles qui ont été construites pour accueillir une partie des migrants ont été conçues selon certains standards qui augmentent encore le prix. Dans la ville nouvelle de Shuitianba (préfecture de Zigui), toutes les maisons sont identiques : trois étages, façades en petits carreaux blancs, tuiles rondes rouges sur le toit. Le prix se situe entre 60 000 et 80 000 yuans, ce qui est une somme importante quand on sait que les maisons en pisé sont dédommagées à hauteur de 153 yuans le m<sup>2</sup>.

<sup>77</sup> En effet, il n'y a pas de préfecture dans la région du réservoir qui soit complètement rayée de la carte. Les cadres en charge des migrations ont donc toujours des fonctions à remplir et restent en poste après la montée des eaux. Ils poursuivent leur tâche au service des populations qui ont quitté le territoire, en effectuant

donnent pas avec légèreté leurs indemnités aux populations sur le départ, car c'est autant d'argent perdu pour le développement de leur préfecture.

Les préfectures qui acceptent d'accueillir les migrants reçoivent elles aussi une aide.

A Zigui, on trouve le cas de paysans qui sont devenus citadins, ou qui sont passés d'une petite bourgade à une grande ville. Pour eux aussi le changement est grand. Certes la ville, entièrement refaite et agrandie pour devenir le nouveau siège de la préfecture, a tous les critères d'une ville chinoise moderne avec ses grandes avenues et ses bâtiments administratifs énormes, et les plans de développement sont impressionnants. Pourtant les migrants que j'ai interrogés peu de temps après leur déménagement n'étaient pas satisfaits. Beaucoup disaient que les logements étaient beaux mais peu pratiques, que la vie de quartier était difficile parce qu'il n'y avait pas d'endroit pour se retrouver, que les boutiques étaient situées dans des endroits peu fréquentés et donc peu favorables au commerce... Les paysans devenus citadins me faisaient remarquer qu'en ville tout est payant : l'eau, le ramassage des ordures... et que sans petit lopin de terre, la vie était nettement plus chère qu'avant. La plupart des personnes interrogées restaient méfiantes au sujet des avantages supposés de leur nouvelle situation. Quand je suis revenue l'année suivante et deux ans après, ils étaient beaucoup mieux intégrés. Les petits commerces ont quelques clients, mais la ville elle-même semble toujours aussi démesurée par rapport au nombre d'habitants. D'après les cadres, il est indispensable de voir l'avenir en grand et de penser aux touristes qui devraient prendre la ville d'assaut pour venir admirer le barrage. De plus il faut faire bonne figure auprès des investisseurs des provinces côtières ou de l'étranger<sup>78</sup>. Ceux-ci peuvent permettre l'essor de la préfecture, qui sans apport extérieur n'a pas la possibilité de se développer.

Le risque de la perte de l'emploi, pour les ruraux comme pour les citadins, est très élevé. Qu'ils soient employés dans une usine, dans une activité de service ou dans l'agriculture, ils changent d'activité professionnelle, et créer de nouveaux emplois nécessite des investissements importants. Le chômage ou un emploi moins qualifié est souvent le lot des déplacés. Comment trouver une place dans une économie en transformation ? La reconversion des paysans en ouvriers<sup>79</sup> est l'une des façons de résoudre le problème de manque de terre et de perte des moyens de subsistance, mais se révèle peu réaliste : ils ne sont pas armés dans une société compétitive, alors que les diplômés ont eux-mêmes souvent des difficultés pour trouver du travail.

Se pose aussi le problème de tous ceux qui se retrouvent au chômage parce que les petites industries qui les embauchaient n'ont pas les moyens de déménager<sup>80</sup>, ou bien

---

un suivi des familles auxquelles ils rendent régulièrement visite et gèrent donc les fonds destinés à la reconstruction. Ce qui explique l'existence et la multiplication des faux migrants, qui leur permet de garder plus d'argent pour le développement local.

<sup>78</sup> La société de Hong-Kong Lian Li serait en pourparlers pour investir dans le tourisme à Zigui. Six ou sept entreprises du Jiangsu, de Hong-Kong et de Macao ont investi à Zigui : Linda, Huayang, Luoci, Weiwei... m'ont été citées (entretiens avec les cadres du bureau des migrations de Zigui, printemps 2003).

<sup>79</sup> Qi Ren 1998b.

<sup>80</sup> Jing Jun cite l'exemple d'une industrie pharmaceutique dans la préfecture de Wanzhou, qui a dû licencier son personnel et déposer le bilan alors qu'elle était profitable mais ne pouvait pas assumer les frais de transfert (Jing Jun 2000, p. 22).

parce que le gouvernement les a déclarées trop polluantes et les a obligé à fermer. Certaines entreprises profitables ont été rachetées par des investisseurs d'autres provinces et ont été déménagées hors du district ou de la préfecture<sup>81</sup>. Dans ces trois cas de figure, les employés sont au chômage et les fonds pour les dédommagés ne suffisent pas à leur assurer les moyens de subsistance.

Penser les migrations comme étant un jeu de compensations financières est donc largement insuffisant<sup>82</sup>. Il faut passer du statut de « sans terre » à la réinstallation, du chômage à l'emploi, du « sans maison » à une maison, de la marginalisation à l'intégration, du risque sanitaire à de meilleurs soins, de la perte des ressources communautaires à leur restauration. Le modèle et les stratégies de reconstruction mettent en valeur deux éléments fondamentaux : la nécessité d'un travail préparatoire sérieux, car toute la mise en œuvre ne sera que l'application de ce travail fait en amont, et d'une consultation des populations affectées. Il ne faut pas oublier non plus les risques encourus par les populations d'accueil, qui constituent un acteur non négligeable dans l'ultime étape, à savoir l'installation dans le nouvel environnement. Les différences culturelles peuvent aussi attiser les antagonismes entre les communautés, ce qui tend à montrer la nécessité de reloger les migrants le plus près possible de leur lieu d'origine.

Enfin, la destruction du tissu social est de loin l'élément le plus éprouvant dans le nouvel environnement.

## CONCLUSION

Forts de cette analyse, nous pouvons à nouveau énoncer la question qui a conduit notre recherche : les caractéristiques que l'on attribue à la société chinoise en transition (un Etat fort, une société civile embryonnaire, une influence grandissante de l'étranger) sont-elles pertinentes ? Peut-on affirmer qu'il existe aujourd'hui une nouvelle culture politique en Chine ?

L'analyse de la situation dans la région du barrage des Trois-Gorges permet de montrer les limites des changements intervenus en Chine depuis l'ouverture du pays en 1978. L'attitude du gouvernement s'est fondée sur trois axes principaux : elle a consisté, d'une part, à se doter d'un cadre juridique de plus en plus précis, d'autre part, à créer une nouvelle municipalité autonome (considérée comme interlocuteur privilégié de l'administration centrale), et enfin à établir une véritable stratégie de déplacement de populations. Ces changements structurels sont importants parce qu'ils témoignent du désir des autorités de prendre la dimension sociale du problème des migrations en considération, au lieu de fonder uniquement leur plan de développement sur des critères

---

<sup>81</sup> Dans la préfecture de Zigui, dans le district de Guizhou, les machines d'une petite unité de mise en boîte de fruits frais (utilisant les agrumes produits localement) ont été vendues à un entrepreneur du Fujian et les employés licenciés. Depuis 2000, ils n'ont pas retrouvé de travail.

<sup>82</sup> La redéfinition de la politique de la Banque mondiale vient du constat d'échec de la simple compensation financière pour les pertes encourues (voir Fisher 2001).

de rationalité économique. Les méfaits de la vision maoïste du développement de la Chine sont aujourd'hui reconnus officiellement, et cette reconnaissance explique l'adoption des trois axes mentionnés.

L'Etat reste malgré tout le principal acteur et entend conserver le rôle d'architecte du développement au niveau national. Le plan de développement de la région du bassin du Yangtsé illustre parfaitement cette stratégie. Dans ce contexte, quelle est la place de la société civile émergente face à un Etat qui entend garder ses prérogatives ? Force est de constater qu'elle a bien du mal à émerger. Dans le cas des Trois-Gorges, le phénomène des pétitions est révélateur d'une prise de conscience de la force que représente le fait de s'associer pour faire valoir ses droits. Dans les grandes villes, le phénomène est encore plus visible, avec l'activité des associations de propriétaires, de consommateurs... L'émergence d'une vie associative permet de parler d'une société civile embryonnaire, sur laquelle le gouvernement garde un contrôle très strict et dont il empêche tout développement indépendant qui pourrait avoir de l'envergure. En réalité, la société civile semble plutôt profiter des espaces laissés libres par les dysfonctionnements de l'administration et l'inefficacité de l'Etat pour faire entendre sa voix.

L'influence de l'étranger se fait sentir à travers les organisations internationales comme la Banque Mondiale par exemple. Elle a joué un rôle indéniable de conseil dans la rédaction des textes de loi et les règlements concernant les déplacements de population. Par l'intermédiaire de chercheurs et de praticiens, elle peut influencer dans une certaine mesure sur les prises de décision, même si cela reste très limité, notamment à cause de la puissance d'inertie des cadres locaux qui ne souhaitent pas remettre en cause leurs méthodes de travail. Les textes juridiques adoptés par les autorités centrales n'impliquent pas un changement radical au niveau des cadres en prise avec la réalité quotidienne.

Dans ces conditions il paraît difficile de parler de nouvelle culture politique en Chine. Tout en ne niant pas l'importance des transformations en cours, une grande prudence est nécessaire quand on utilise des concepts aussi denses que celui de société civile. Il semble que l'on assiste à un processus de légitimation du pouvoir qui montre sa capacité à maîtriser les forces contradictoires à l'œuvre. L'Etat reste celui qui garantit la stabilité sociale et le développement du pays. L'administration voit ses prérogatives rognées sans être fondamentalement remises en cause, et les espaces laissés vacants sont comblés par des formes d'association très fluides<sup>83</sup>.

---

<sup>83</sup> Je tiens à remercier le Hopkins-Nanjing Centre qui a financé une partie de mes recherches sur le terrain, ainsi que l'équipe de Universities Service Centre à Hong Kong qui m'a aidée à réunir des documents précieux, enfin les personnes qui ont relu et commenté cette Etude.

## Bibliographie

### Sources en langues occidentales

Cernea M. (1997), « Hydropower dams and social impacts : A sociological perspective, environment papers, social assessment series, n° 044, Banque mondiale, janvier.

Cernea M., « For a new economics of resettlement: A sociological critique of the compensation principle », article non publié.

Cernea M. et McDowell C. (2000), *Risks and Reconstruction – Experiences of Resettlers and Refugees*, Washington, The World Bank.

Chatman D. (2002), *Before the Deluge – The Vanishing World of the Yangtze's Three Gorges*, New York, MacMillan.

Croll J. E. (1999), « Involuntary resettlement in rural China : The local view », *China Quarterly*, Vol. 158, pp. 468-483.

Dai Qing et Sullivan L. R. (1999), « The Three Gorges dam and China's energy dilemma », *Journal of International Affairs*, automne, pp. 53-71.

Davis D. S. (ed.) (1995), *Urban Spaces in Contemporary China – The Potential for Autonomy and Community in Post-Mao China*, Londres, Cambridge University Press.

Edmonds L. R. (ed.) (1988), *Managing the Chinese Environment*, Studies on Contemporary China, Oxford University Press, Oxford.

Fisher W. F. (2001), « Grands barrages, flux mondiaux et petites gens », *Critique internationale*, n° 13, Paris, Presses de Sciences-Po, pp. 123-138.

Fuggle R. et Smith W. T. (2000), « Experience with dams in water and energy resource development in the People's Republic of China », World Commission on Dams, Country Review Paper.

Gans H. J. (1959), « The human implications of current redevelopment and relocation planning », *Journal of American Institute of Planners*, Vol 25, n° 11, pp. 15-25.

Gransow B. (2002), « Social assessment of resettlement in China », communication à l'International symposium on resettlement and social development, Nanjing, mai.

Green N. L. (2002), *Repenser les migrations*, Paris, Presses Universitaires de France.

International Rivers Network (2003), *Human rights dammed off at the Three Gorges*, Rapport publié en janvier en ligne : [www.irn.org](http://www.irn.org).

Jing Jun (1997), « Rural resettlement : Past lessons for the Three Gorges project », *The China Journal*, n° 38, juillet, p. 65-92.

Jing Jun (1999), « Villages dammed, villages repossessed : a memorial movement in northwest China », *American Ethnologist*, Vol. 26, n°2, mai, pp. 324-343.

Jing Jun (2000), « Displacement, resettlement, rehabilitation, reparation and development – China report », Contributing paper, World commission on dams.

Leng Meng (1999), « The battle of Sanmenxia – Population relocation during the Three Gate Gorge Hydropower Project », *Chinese Sociology and Anthropology*, Vol. 31, n° 3, printemps.

Li Boning (1998), « General plan for population resettlement », dans Dai Qing, *The River Dragon Has Come ! The Three Gorges Dam and the Fate of China's Yangzi River and Its People*, Armonk, New York, M. E Sharpe, pp. 39-50.

Lieberthal K. et Oksenberg M. (1998), *Policy Making in China – Leaders, Structures, and Process*, Princeton, Princeton University Press.

Needham J. (1971), « Civil engineering and nautics », *Science and Civilisation in China*, Vol. IV, n° 3, Cambridge, Cambridge University Press.

Qi Ren (1998a), « Is developmental resettlement possible ? », dans Dai Qing, *The River Dragon Has Come ! The Three Gorges Dam and the Fate of China's Yangzi River and Its People*, Armonk, New York, M. E. Sharpe, pp. 50-62.

Qi Ren (1998b), « Discussing the issue of Development-Oriented Resettlement with Mr Li Boning », dans Dai Qing, *The River Dragon Has Come ! The Three Gorges Dam and the Fate of China's Yangzi River and Its People*, Armonk, New York, M. E. Sharpe, pp. 40-50.

Sanjuan T. (2000), *La Chine. Territoire et société*, Paris, Hachette.

Sanjuan T. et Béreau R. (2001), « Le barrage des Trois-Gorges – entre pouvoir d'Etat, gigantisme technique et incidences régionales », *Hérodote*, n° 102, Paris, pp. 19-56.

Shapiro J. (2001), *Mao's War Against Nature – Politics and the Environment in Revolutionary China*, Cambridge, Cambridge University Press.

Solinger D. J. (1995), « The floating population in the cities : Chances for assimilation ? », dans D. S. Davis, *Urban Spaces in Contemporary China – The Potential For Autonomy and Community in Post-Mao China*, Londres, Cambridge University Press, pp. 113-139.

Thévenot L., Moody M. et Lafaye C. (2000), « Forms of valuing nature : Arguments and modes of justification in French and American environmental disputes », dans M. Lamont et L. Thévenot (eds), *Rethinking Comparative Cultural Sociology. Repertoires of Evaluation in France and the US*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 229-306.

Varna C. V. J. (2000), *WCPU – Green Power 2, 2<sup>nd</sup> International Conference, Accelerated Development of Hydro Power Resources in the 21<sup>st</sup> Century, Proceedings*, Yichang.

Wei Yi (1999), « Special report : Major problems and hidden troubles in relocation of the Three Gorges project », (publié en mai en ligne : [www.probeinternational.org](http://www.probeinternational.org)).

Wittfogel K. (1957), *Oriental Despotism : A Comparative Study of Total Power*, New Haven, Yale University Press.

World Bank (1994), « China : Xiaolandi resettlement project », Report n° 12527-CHA.

Yi Si (1998), « The world's most catastrophic dam failures : The august 1975 collapse of the banqiao and shimantan dams », dans Dai Qing, *The River Dragon Has Come ! The Three Gorges Dam and the Fate of China's Yangzi River and Its People*, Armonk, New York, M.E Sharpe, pp. 25-38.

### Choix de sources en chinois

*Changjiang sanxia gongcheng jianshe yimin tiaoli* (2001), [Règlements régissant les migrations dans le cadre du projet des Trois-Gorges sur le Yangtsé], publié par le Conseil d'Etat.

*Changjiang sanxia gongcheng Ziguixian erqi yimin*

*gongchengyanshou baogao huipian* (2003), [Rapport d'inspection sur la seconde phase de migration dans le district de Zigui dans le cadre du projet des Trois-Gorges sur le Yangtsé], publié par l'équipe d'inspection du district de Zigui.

*Changjiang sanxia gongcheng yimin gongzuo shiyong dituce* (2001), [Recueil de cartes pour le travail de migration dans le cadre du projet des Trois-Gorges sur le Yangtsé], publié par le Conseil des affaires d'Etat.

Chen Chun Zhu (2002), « Sanxia yimin zhong de shihui wending yanjiu », [Recherches sur la stabilité sociale dans le cadre des migrants des Trois-Gorges], *Chongqing daxue xuebao*, Vol. 9, n° 2, pp. 32-36.

*Chongqing tongji nianjian* (2000), [Annuaire statistique de Chongqing], Chongqing, Zhongguo tongji chubanshe.

*Chongqingshi shishi « Changjiang sanxia gongcheng jianshe yimin tiaoli » banfa* (2002), [Méthodes de mise en application des « Règlements régissant les migrations dans le cadre du projet des Trois-Gorges sur le Yangtsé »], *Chongqingshi renmin daobao dahui fazhi weiyuanhuipian*, juillet.

Fu Xiutang, Huang Xuecai, Hong Wei (2002), *Changjiang sanxia gongcheng jianshe yimin huigu yu zhanwang* [Regard distancié porté sur les migrations dans le cadre du projet des Trois-Gorges sur le Yangtsé], *Shuilibu changjiang shuilu weiyuanhui*, mai.

Huang Jianmin (1999), *Changjiang sanxia dili*, [La géographie des Trois-Gorges sur le Yangtsé], Chongqing, Chongqing chubanshe.

Lei Hengshun, (2002), *Zhongguo sanxia yimin* [Les migrations dans les Trois-Gorges en Chine], Chongqing, Chongqing daxue chubanshe.

Li Peng, (2003), *Li Peng Sanxia riji - zhongzhi hui hong tu* [Le journal de Li Peng sur les Trois-Gorges – l'union des forces pour un magnifique dessein], Pékin, Zhongguo sanxia chubanshe.

Nongcun yimin anzhi zhengce (2000), [Installation des migrants ruraux selon des principes politiques adéquats], Wanzhou, Wanzhou yimin kaifaqu yiminju.

*Nongcun yimin anzhi wenjian, xuanpian*, (mars 2000), [Recueil de textes sur l'installation des migrants ruraux], Kaixian, Kaixianyiminju yin.

Qi Ren (1996), « Discussion avec M. Li Boning sur les migrations dans le cadre de la politique de développement durable » in Dai Qing, Xue Weijia, *Shuide Changjiang: Fazhanzhang de Zhongguo nengfou cheng dan sanxia gongcheng* [A qui appartient le fleuve Yangtsé? La Chine en développement peut-elle entreprendre le projet des Trois-Gorges?], Hong Kong, Oxford University Press, pp. 53-71.

*Sanxia gongchen yimin zhengci fagui xuanpian* (1997), [Sélection de règlements et de lois au sujet de la politique de migration dans les Trois-Gorges], Pékin, Zhongguo sanxia chubanshe.

*Sanxia Yimin shige xuan* (2000), [Sélection de poèmes des migrants des Trois-Gorges], Fenjie xian yiminju.

Shi Guoqing (2000), *Shuiku yimin jianli tanfang – Jianyi ruhe zuohao shuiku yimin zongjian gongzuo* [Enquête sur les migrants des réservoirs, contrôle du travail effectué par les inspecteurs en charge des migrants des réservoirs], *Shuili fuqiong ji kuqu fazhan dong tai* [Analyse sur la pauvreté et le développement dans le cadres des travaux hydrauliques et des réservoirs], Vol. 2, pp. 1-6.

Shi Guoqing (ed) (2001), *Zhongguo yimin zhengce yu shijian*, [La politique de migration en Chine et la pratique], Yinchuan, Ningxia renmin chubanshe.

Song Yuansheng (2000), *Changjiang sanxia gongcheng yimin gongzuo shiyong dituce* [Atlas pratique concernant le travail des migrations dans le cadre du projet des Trois-Gorges sur le Yangtsé], Pékin, Beijing guotu ziyuan yaogan gongsi.

Tian Fan et Lin Fatang (1986), *Zhongguo renkou qianyi*, [Les migrations de populations en chine], Beijing, Zhishi Press.

Wang Zhian (2002), *Sanxia dayimin*, [La grande migration des Trois-Gorges], Chengdu, Sichuan renmin chubanshe.

Yan Ping (2003), *Sanxia : women zhai lushang, women tiaowang guxiang*, [Les Trois-Gorges : nous sommes sur la route, nous regardons en arrière vers la terre natale], Haikou, Hainan chubanshe.

Ying Xing (2001), *Dahe yimin shangfang de gushi*, [L'histoire des pétitions des migrants du grand fleuve], Beijing, Sanlian shudian (traduction anglaise à paraître).

*Yunyang xianzhi* (1999), [Annales de la Préfecture de Yunyang], Chengdu, Sichuan renmin chubanshe.

Zhang Baoxin (ed) (1999), *Kaifaxing yimin lilun yu shijian*, [La théorie du développement durable appliquée aux migrations et la pratique], Pékin, Zhongguo sanxia chubanshe.

Zhang Lixian (1999), *Shijie zhi ba*, [Le barrage du siècle], Pékin, Zuoja chubanshe.

Zhao Wanmin (1999), *Sanxia gongcheng yu renju huanjing jianshe*, [Recherche sur le développement durable de la population dans le cadre de la construction du projet des Trois-Gorges] Beijing, Zhongguo jianzhu gongye chubanshe.

*Zhongguo shuili nianjian* (2002), [Annuaire statistique hydraulique de Chine], Pékin, Zhongguo shuili shuidian chubanshe.

*Ziguixian sanxia gongcheng kuqu, nongcun yimin anzhi shishi banfa*, (mai 1999), [Mise en pratique des solutions d'aide à l'installation des migrants ruraux dans le district de Zigui, dans la zone du réservoir des Trois-Gorges], Ziguixian, Ziguixian yiminju fanyin.

*Ziyuan yimin yu fuping yanlunhui, yanlunhui baogao* (septembre 2003), [Rapport du séminaire sur les déplacements volontaires et la réduction de la pauvreté], Pékin.

# **A n n e x e s**



Patrice Milinno, Atelier de cartographie de Sciences Po Paris, avril 2004

## Petite chronologie des événements liés au barrage des Trois-Gorges

- 1919 : Sun Yat-Sen émet l'idée de construire un barrage hydraulique sur le site des Trois-Gorges
- 1953 : Mao montre un grand intérêt pour la construction d'un grand barrage sur le Yangtsé.
- 1985 : Avec l'accord de Deng Xiaoping, le dossier du barrage des Trois-Gorges est réouvert et une commission d'enquête, sous l'autorité du ministère des Ressources hydrauliques, mais dirigée par Li Peng, est créée.
- 1992 : Le projet est adopté par l'Assemblée nationale populaire.
- 1993 :  
– Le Comité du conseil des affaires d'Etat chargé du projet des Trois-Gorges est créé. Li peng et Zhu Rongji sont nommés présidents.  
– La Société pour le développement du projet des Trois-Gorges sur le Yangtsé est créée sous l'autorité du Conseil des Affaires d'Etat. Il s'agit d'une entreprise d'Etat.  
– Première phase de migration entre 1993 et 1997. Toutes les personnes déplacées sont originaires du Hubei (préfectures de Zigui et Badong).
- 1994 : Inauguration des travaux sur le site de Sandouping.
- 1997 :  
– Création de la municipalité autonome de Chongqing.  
– Diversion des eaux du Yangtsé.
- 1998-2003 : Seconde phase de migration.
- 1999 : Promulgation d'un règlement interdisant de cultiver sur les pentes de plus de 25%. Plus de personnes que prévu doivent partir.
- 2003 :  
– L'infrastructure en béton du barrage est terminée.  
– Première montée des eaux jusqu'à 135 mètres (octobre seconde montée à 139 mètres).
- 2004-2009 : Troisième phase de migration.
- 2006 : Troisième montée des eaux jusqu'à 156 mètres.
- 2008 : Dernière montée des eaux à 175 mètres
- 2009 : La construction du barrage est complètement achevée.
- 2013 :  
– Opération normale du barrage.  
– Les derniers migrants sont partis.

## Le barrage des Trois-Gorges en quelques chiffres

Hauteur depuis le sol :	185 mètres
Longueur :	2 335 mètres
Ecluse :	100 mètres
Capacité de contrôle des inondations :	22,15 millions de m <sup>3</sup> .
Capacité de la centrale électrique :	18 200 MK.
Taille du réservoir :	650 km <sup>2</sup> + 452km <sup>2</sup> terres inondées sur les affluents du Yangtsé. Surface totale inondée 1 084km <sup>2</sup> .
Terres cultivables inondées :	25 900 hectares dont 10 620 hectares de vergers.
Préfectures affectées :	– Province du Hubei : Yichang, Zigui, Xinshan et Badong. – Municipalité de Chongqing : Wushan, Wuxi, Fengjie, Yunyang, Kaixian, Wanzhou, Zhongxian, Shizu, Fengdu, Fuling, Wulong, Changshou, Jiangbei et Baixian.

## Liste des membres du comité formé par le Conseil des affaires d'Etat dans le cadre de la Commission pour le projet des Trois-Gorges<sup>84</sup>

### 3 bureaux administratifs

Secrétariat  
Bureau de migration et du développement  
Bureau d'inspection

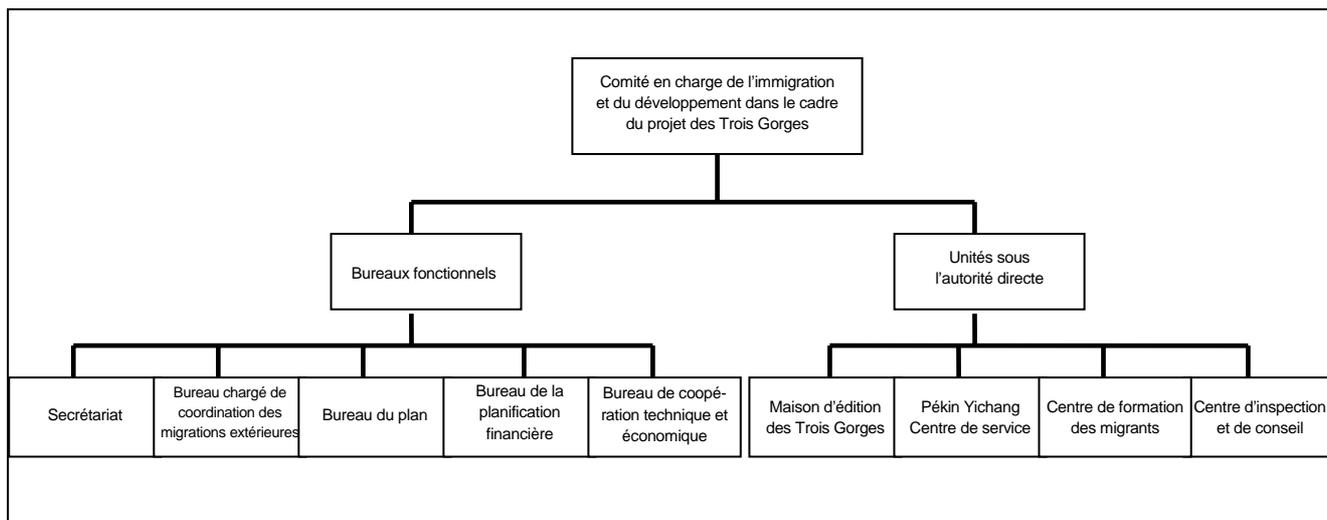
### Représentants des unités

Société pour le développement du projet des Trois-Gorges sur le Yangtsé  
Gouvernement de la municipalité de Chongqing  
Gouvernement de la province du Hubei  
Commission du bassin du Yangtsé  
Société nationale d'électricité  
Bureau des antiquités nationales  
Bureau des forêts nationales  
Institut des sciences de Chine  
Bureau national pour la préservation de l'environnement  
Banque chinoise du développement  
Banque du peuple chinois  
Ministère de l'Agriculture  
Ministère des Ressources hydrauliques  
Ministère des Communications  
Ministère des Ressources naturelles  
Ministère des Finances  
Ministère des Sciences et Techniques  
Commission de l'économie et du commerce  
Commission au plan de développement national.

---

<sup>84</sup> Traduit de Zhang Baoxin, 1999, p. 369.

## Organigramme des structures du bureau des migrations dans le cadre des Trois-Gorges sous l'autorité du Conseil des affaires d'Etat





**Artère principale de la ville nouvelle de Zigui  
(au fond : le siège du gouvernement)**



**L'une des banques de la ville nouvelle de Zigui**



**Maisons traditionnelles en pisé (Préfecture de Kaixian)  
dans un paysage montagneux typique de la région**

*Photos : D.R.*